

Roger GAU

PETITE HISTOIRE DE LA VICOMTÉ DE LAUTREC

De sa création à sa disparition



Édition 2017

***Petite histoire de la vicomté de Lautrec
De sa création à sa disparition***

Édition de 2017

Par Roger GAU

Du même auteur :

Jean, classe 1915 ou Lettres volées à l'oubli

Publié à l'origine par l'association « Les Amis des archives de la Haute-Garonne ». 750 exemplaires vendus.

Ce livre est réédité en 2014 avec des suppléments et surtout avec les véritables patronymes des acteurs qui peuvent être désormais divulgués.

Vous pouvez le lire et le télécharger gratuitement : voir lien sur le site de l'auteur ainsi que d'autres ouvrages :

http://roger.gau.pagesperso-orange.fr/livres_et_essais.htm



Château de Lautrec (cité page 9)

Roger GAU 53 chemin de Barrieu 31700 Blagnac

Site : <http://roger.gau.pagesperso-orange.fr/>

Couverture : Sceau du consulat de Lautrec en 1308

Vue générale de Lautrec (photo prise par l'auteur en 2008)

Table des matières

Prologue.....	7
PETITE HISTOIRE DE LA VICOMTÉ DE LAUTREC.....	8
Origine de Lautrec.....	8
Les débuts de la vicomté de Lautrec.....	8
Succession héréditaire des vicomtes.....	9
Les vicomtes de Lautrec et la croisade albigeoise.....	11
Éclatement de la vicomté.....	13
<i>Succession de Bertrand Ier.....</i>	<i>13</i>
Bertrand III, les derniers rois capétiens et les premiers Valois	15
L'arrivée des comtes de Foix.....	16
Arrivée de la maison « de Grailly ».....	17
Les successions difficiles des « de Foix-Grailly ».....	18
<i>Succession de Sicard VI.....</i>	<i>19</i>
Pierre II.....	21
Isarn IV et la naissance de la maison de Toulouse-Lautrec.....	22
Frotard V et la naissance de la maison d'Arpajon.....	22
Pierre III de Toulouse-Lautrec et la maison Lautrec-Montfa	24
Bertrand II et sa fille Béatrix II.....	27
Alliance avec la maison de Goth.....	27
Maison des Lévis.....	27
Amalric Ie et les maisons « de Voisins » et « de Gélas ».....	29
Brunisende de Lautrec et la maison « de Voisins ».....	30
Ambroise de Voisins et les « de Gélas » vicomtes de Lautrec	31
Béatrix Ière et le legs des Alamans.....	34
De Noailles.....	34
Relations entre les deux branches issues de Frotard III.....	37

Les vicomtes de Lautrec dans les guerres de religion et autres guerres.....	39
Autres vicomtes de Lautrec d'origines diverses.....	45
Épilogue.....	48
Bibliographie.....	49

Prologue

Lautrec est un village classé parmi les plus beaux villages de France. Favorisé par son site à cause du monticule rocheux qui le surplombe et entouré de fortifications, il fut pendant la période médiévale un lieu de résistance et de refuge.

Je suis né à Lautrec et cela était suffisant pour écrire un petit essai sur mon village. Mais récemment (en 2008), j'ai fait ma généalogie et j'ai trouvé que de nombreux vicomtes de Lautrec (en totalité ou en partie) étaient mes ancêtres, à savoir :

- Tous les ascendants de Sicard V.
- Pierre III, Pierre II, Pierre I, Guy et Isarn IV de la maison de Toulouse-Lautrec¹.

Cela m'a donné une motivation supplémentaire et m'a orienté vers cette petite histoire de la vicomté de Lautrec.

J'ai alors cherché de la documentation pour écrire avec le plus d'exactitude cette « petite histoire ». Je suis allé de surprise en surprise.

La bibliographie est indiquée à la fin de l'ouvrage. Dans ces documents, les informations ne sont pas toujours précises ni claires et la chronologie n'est pas évidente, il faut donc glaner ici et là celles qui concernent la vicomté de Lautrec et faire des recoupements. Parfois même, plusieurs possibilités sont envisageables, j'aurais pu les donner toutes, mais le plus souvent pour ne pas alourdir, j'ai choisi celle qui me paraissait avoir les meilleurs arguments. J'ai surtout essayé de rendre le récit plus accessible à tous en le résumant et en respectant la chronologie.

¹ Maison dont sortira le grand peintre du même nom.

Remarque : Je vous prie de m'excuser pour l'absence de référence des citations de la première édition qu'on retrouve bien sûr dans cette nouvelle édition.

PETITE HISTOIRE DE LA VICOMTÉ DE LAUTREC

L'histoire de la Maison Royale de France et des grands officiers de la Couronne (document « HMR ») éditée en 1728 nous donne cette définition : « *LAUTREC, la première des quatorze villes maîtresses du diocèse de Castres, est une ancienne vicomté, elle est la première des six villes de ce diocèse, qui entrent de sept en sept ans aux états du Languedoc. Le "pays" soumis au vicomte de Lautrec, se nomme le Lautrécois, & contient trente un lieux principaux, parmi lesquels on en trouve vingt-quatre qui ont des consuls. Les habitants du Lautrécois ont été obligés de payer des subsides à leurs vicomtes, dans les quatre grands cas seigneuriaux, "de prison, de voyage outremer, de chevalerie et de mariages" ».*

Origine de Lautrec

Le lieu de Lautrec aurait été occupé, selon le géographe Samson d'Abbeville par une tribu celtique, les Cambolectri atlantici, et puis par les Romains qui y auraient bâti une ville et élevé un temple à Cérès d'Éleusis². Il existait au milieu du septième siècle. Dans le document « La vie de saint Didier, évêque de Cahors³ (630-655) par René Poupardin » (publié en 1900) parmi les dons en faveur de son église cathédrale sont citées : « *In Albiense territorio dedit villas :... Lautrego, Petrogontio, Maletto, Cerviano,* ». Il s'agit en Albigeois des villes de Lautrec, de Peyrégoux, de Malet, commune de Montpinier, et de Serviès. Comme on le verra plus loin, ces terres continueront d'être soumises à une autorité ecclésiastique liée aux évêques de Cahors. Plus tard, Charlemagne se serait arrêté à Lautrec et y aurait jeté les fondements de l'église Saint-Rémy.

² Cérès : Déesse romaine des moissons (Déméter chez les Grecs). Éleusine : ville de Grèce, où l'on célébrait dans l'antiquité païenne la plus célèbre des fêtes en l'honneur de Cérès. Ces fêtes étaient appelées les mystères.

³ L'évêque de Cahors avait une supériorité théorique (?) sur la vicomté. Plusieurs vicomtes remplirent envers l'évêque le devoir de vassalité : *à genoux, mains jointes, ils jurèrent sur les saints évangiles de lui être fidèles. L'évêque agréant ce serment promettait d'être bon seigneur et ami, et leur donnait le baiser féodal.* Celle-ci fut contestée lorsque le roi devint vicomte pour une moitié.

Les débuts de la vicomté de Lautrec.

Selon « ML », Bernard Ier vicomte d'Albigeois, missus comitis, vicaire et avoué des comtes de Toulouse attesté en 918, avait partagé ses États entre ses fils Aton Ier et Sicard Ier, son troisième fils Frotard sera évêque d'Albi. Au premier, Aton Ier, qui est la souche des Trencavel, il donna la partie septentrionale sous le nom de vicomté d'Albi ou d'Ambialet. Le second est Sicard Ier que l'on retrouvera dans le paragraphe suivant. L'appartenance aux comtes de Toulouse est confirmée dans le « Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules » par Jean-Joseph Expilly qui indique : « *Au commencement du dixième siècle... les comtes de Toulouse possédaient en Aquitaine les comtés d'Albigeois, de Rouergue et de Quercy. L'Albigeois comprenant celles d'Alby et de Lautrec* ».

Succession héréditaire des vicomtes

Après ce partage, pendant des décennies, les vicomtes de Lautrec se succèdent de façon héréditaire. Il est courant que le fils aîné succède au père et il est aussi courant que le fils aîné prenne le prénom de son grand-père, cela va se confirmer sur 7 générations.

— Sicard Ier (né en 910 décédé en 972). Dans le partage ci-dessus il reçut la partie méridionale entre les rivières Dadou et Agout, elle fut désignée sous le nom de vicomté de Lautrec du nom du principal château⁴ de ce pays. « HL » signale que, « *suivant un acte de 942, le vicomte Aton Ier possédait le lieu de Brousse* » qui n'était donc pas dans la vicomté de Lautrec à cette époque. De son mariage⁵ avec Rangarde, il fut père de :

— Isarn Ier (né en 940 décédé en 989). De son mariage avec Avierne, il fut père de

— Sicard II (né en 980 décédé en 1039) il fut père de Frotard Ier⁶ qui fut évêque d'Albi de 1062 à 1083 et de :

⁴ Le château était entouré par une double enceinte fortifiée, percée de trois portes. Le château se composait entre autres de la chapelle Sainte-Marie de Montlausin, d'une Bretèche, pièce de fortification en pierre de taille, et d'une résidence pour le roi. On ne sait pas comment et quand le château fut détruit. Peut-être a-t-il été abandonné aux sévices du temps ?

⁵ De son deuxième mariage avec Ermentrude il eut un fils Frotaire.

⁶ Dans d'autres généalogies, il n'est pas le frère d'Isarn II, mais son fils !

— Isarn II (né en 1020 décédé en 1072) vicomte de Lautrec de 1038 à 1072,

Dans « HL », il est indiqué « *que l'abbaye de femme de Vielmur fut fondée au commencement du onzième siècle par les vicomtes de Lautrec* ». Il s'agit de Sicard II et Isarn II. Mais la suite est intéressante puisqu'elle indique « *vers 1048 Isarn et Frotard la soumirent à Notre-Dame du Puy* ». Il s'agit bien sûr des deux frères cités plus haut.

De son mariage avec Guisle, Isarn II fut père de Frotard II, Raimond, Guisle (abbesse de Vielmur) et de :

— Sicard III (né en 1050, décédé en 1073) vicomte de Lautrec en 1072 et 1073. Il est le père de :

— Isarn III (né en 1070, décédé en 1138). De son mariage avec Guillemette, il est père de Sicard IV qui suit et vraisemblablement de Raimond, abbé de Pamiers et évêque de Toulouse.

Comme vous venez de le lire, jusqu'à Isarn III, si la généalogie est bien connue, à part quelques informations religieuses, aucun événement marquant n'est signalé. Éloignée des conflits opposant périodiquement les maisons de Saint-Gilles et de Trencavel, la vicomté de Lautrec avait sans doute pris pour sienne la maxime : « Pour vivre heureux, vivons cachés », à moins que les archives n'aient été perdues. Mais avec Sicard IV, le changement est radical.

— Sicard IV (né en 1100, mort en 1158). De son mariage avec Azalaïs de Forcalquier il eut trois fils et vraisemblablement quatre. En 1159, il offrit (?) l'un d'entre eux, Raimond, pour religieux à l'abbaye de Saint-Pons et légua deux domaines à l'abbaye de Candeil. Les trois autres : Pierre I^{er}, sans doute Amiel-Sicard (qui a créé la branche Lautrec-Vénès) et Sicard V qui est traité au paragraphe suivant.

En 1141, Sicard IV résiste victorieusement dans une guerre contre son parent Roger I^{er} Trencavel, vicomte de Carcassonne et de Béziers qui lui contestait ses droits sur l'abbaye saint Benoît de Castres. L'année suivante, il rejoint ce parent dans le conflit qui l'oppose aux comtes de Foix, au vicomte de saint Antonin et à d'autres seigneurs, épaulés par Alphonse I^e Jourdain Comte de Toulouse, et il adhère au traité de paix obtenu peu de temps après. La paix fut de courte durée, car la même année 1142, le vicomte de Lautrec se retrouvait contre le comte de Toulouse dans une ligue

ayant à sa tête le comte de Barcelone. Deux ans plus tard, Sicard devait accomplir avec succès un difficile arbitrage entre plusieurs seigneurs de l'Albigeois et du Toulousain. Enfin, un an avant sa mort, en août 1157, il est le premier nommé témoin d'un accord entre Raymond V comte de Toulouse et Roger I^{er} Trencavel, vicomte de Carcassonne et de Razès.

— Sicard V est né en 1140 et décédé en 1196, il est mon ancêtre à la 23^e génération : voir la descendance en fin de document. Il assista en 1165 au concile de Lombers qui opposa l'évêque cathare de ce lieu aux évêques catholiques et au cours duquel Guillem, l'Évêque d'Albi, après un débat animé, déclara hérétique la doctrine cathare de ses adversaires.

Sicard V épousa Alix ou Adélaïde Trencavel, fille de Raimond I^{er} Trencavel, vicomte de Carcassonne et de Béziers et fut un des notables du pays qui assistèrent, en 1190, à la rédaction des articles de la paix entre Roger I^e Trencavel, vicomte de Carcassonne et de Béziers et le comte de Toulouse Raimond V. Cet accord donna naissance au droit de pesade⁷, perçu en Albigeois depuis cette époque jusqu'en 1789.

— Frotard III est le fils du précédent. Frotard III eut deux fils, Sicard VI et Bertrand I^{er} (dont on parlera plus tard). Alix, la sœur de Frotard III épousa Baudouin le frère de Raimond VI et ceci est vraisemblablement le point d'attache de Toulouse et de Lautrec. Car, comme indiqué dans « P.ZBN », *« la solution du problème se trouverait dans une clause du contrat de mariage qui aurait conféré aux vicomtes de Lautrec le droit de se parer du titre de "Toulouse" en ajoutant à leur blason les armes comtales la "croix de Toulouse" »*. Certains documents citent Frotard III avec le nom de Toulouse-Lautrec, mais c'est essentiellement son petit fils Isarn et sa descendance qui prirent ce patronyme de Toulouse-Lautrec.

Baudouin avait embrassé le parti de Simon de Montfort et eut un destin tragique lors de la croisade albigeoise. Son propre frère l'aurait condamné à mort, *« pour venger le roi d'Aragon »* a écrit Guillaume de Puylaurens dans sa chronique de la croisade des Albigeois.

⁷ Droit de passage

Les vicomtes de Lautrec et la croisade albigeoise.

Au début de la croisade albigeoise, sans doute pour sauvegarder l'intérêt vital de la famille, Sicard VI et Bertrand I^{er} choisirent chacun un camp différent. Ainsi, Sicard VI se rallie au parti de la croisade en épousant Agnès Mauvoisin dont le frère Robert Mauvoisin et son parent Bouchard Marly sont les principaux lieutenants de Simon de Montfort. Bertrand I^{er}, à l'inverse opte pour la cause des cathares et au cours du deuxième siège de Toulouse, le comte Raimond VII lui confie la défense de la barbacane du Château Narbonnais. C'est sans doute ce qui permit à Lautrec de ne subir ni siège ni occupation. En 1219, on retrouve Sicard VI au côté des croisés commandés par Amaury de Montfort (le fils de Simon) à la bataille de Baziège. Ce fut une débâcle décrite en ces termes dans la chanson de la croisade : « *il y eut là tant de Français (croisés) tués et dépecés que le sol et la berge en sont jonchés et rougis* ». Mais dès 1224, Sicard se rapprocha de Raimond VII, l'accompagna en Quercy, puis à Salvagnac, en Albigeois, et l'assista dans plusieurs actes politiques. Mais Louis VIII, en 1226, reprend les choses en main et obtient la soumission de l'Albigeois. La maison de Lautrec restée fidèle au comte de Toulouse se vit confisquer la vicomté et les autres domaines. Dans « P.ZBN », il est dit que Sicard VI parvint dès la fin de 1226 à récupérer ses biens. Pourtant, dans « HGC », il est écrit : « *Certificat d'Adam de Milbac, portant que Sicard, vicomte de Lautrec, ayant perdu toute sa terre par confiscation, le roi saint Louis la restitua en 1238 à la prière de cet Adam à Agnès, femme du vicomte, sa cousine, ce qui fut confirmé par Simon Amaury de Montfort*⁸. *Cet Adam de Milbac, chevalier, commandait pour le roi en Languedoc dans la province de Narbonne et parties d'Albigeois depuis 1229 & 1231* ». Cette version me paraît plus crédible quand on sait que la soumission de Raimond VII lors du Traité de Paris date du 12 avril 1229. Dans ce traité, ce dernier est contraint de marier sa fille unique Jeanne avec Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX, et même en cas de descendance ou de remariage de Jeanne, le comté de Toulouse reviendra au frère du roi. Bertrand accompagna Raimond VII dans sa campagne en 1230 contre Raimond Béranger, comte de Provence. Il récupéra ses biens en 1235, sans doute par le fait que sa fille Armoise de Lautrec était l'amie intime d'Isabelle de France, la fille de Louis VIII. Mais, les vicomtes se rapprochent à nouveau de

⁸ Il s'agit vraisemblablement d'Amaury de Monfort, le fils de Simon.

Raimond VII en lui donnant leur soutien lors de la révolte de 1242 qui fut un échec. Rien d'important ne se passe jusqu'à la mort du comte en 1249 où les grandes lignes du traité de Paris indiqué ci-dessus seront mises en application et les vicomtes de Lautrec prêteront serment de fidélité au nouveau comte pour leur possession dans le Toulousain. Au bout du compte, la vicomté de Lautrec était la seule à avoir survécu à la conquête, mais elle eut comme nouveaux et très influents voisins : Alphonse de Poitiers, frère du roi Louis IX, les Montfort de l'Île de France et les Monteil-Adhémar du Valentinois. Des anciens liens, ne subsistèrent au début de cette époque que la relation de vassal de l'évêque de Cahors, lui-même homme-lige⁹ du roi de France.

Mais avant de quitter la croisade albigeoise, il faut répondre à cette question : l'hérésie était-elle présente à Lautrec ? Si l'on en croit le chanoine Louis de Lacger cité dans « P.ZBN », Lautrec était : « *un boulevard de l'orthodoxie* ». La réalité était tout autre et sans rentrer dans le détail « *la première moitié du XIII^e siècle nous semble considérablement pénétrée de croyances dites hérétiques* » et Jean-Louis Biget signale « *une sérieuse recrudescence du catharisme lautrécois pendant la deuxième moitié de ce même siècle* ».

Éclatement de la vicomté

Avec les fils de Frotard III, Sicard VI et Bertrand I^{er}, la vicomté avait été divisée en deux, mais par la suite ce fut un véritable éclatement.

Succession de Bertrand I^{er}

Pour suivre plus facilement sa descendance, voir l'arbre ci-après.

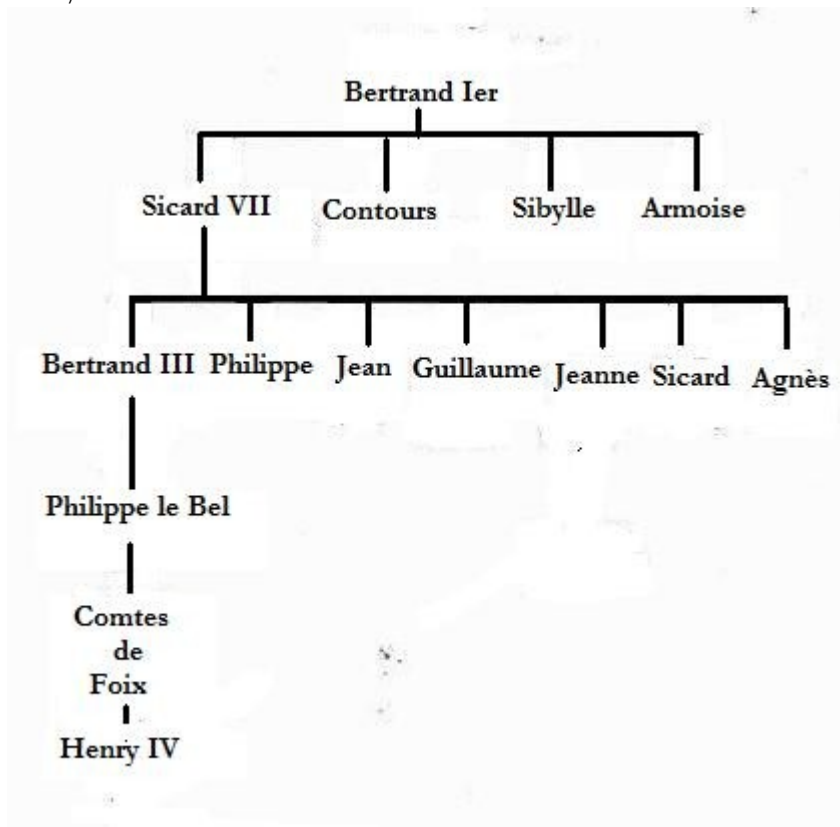
Une moitié de la vicomté de Lautrec avec les droits de notariat et de péage du Lautrécois était donc à Bertrand I^{er}. Celle-ci comprend : « *le nord et le cœur du Lautrécois avec le riche fief des évêques de Cahors, la seigneurie de Paulin au nord-est* », ainsi que¹⁰ « *les villages de Saint Julien du Puy et de Ganoubre, la bastide de Moulayres et le château de Brametourte* ».

Mais Bertrand I^{er} avait tué le fils d'Ermengarde de Paulin « *à cause d'une terre qu'il disait être tombée en commis en sa faveur pour cause d'hérésie* ».

⁹ Totalement dévoué

¹⁰ D'après ML.

Il fut « *délivré de prison par le roi Louis IX* » après versement de 200 livres et à condition qu'il se rende en terre sainte (Palestine) où il mourut en 1258. Ainsi son fils unique Sicard VII prit très tôt les rênes de la vicomté. Ses deux filles¹¹ devinrent abbesses de Vielmur ; on les retrouve dans « HL », la première en ces termes « *Comtors de Lautrec, sœur du vicomte Sicard*¹², *abbesse de 1256 à 1286* » et la deuxième avec la simple mention « *Sybille de Lautrec, fille du vicomte Bertrand*¹³ 1286/1309 ».



Dans « HGC » : « *L'an 1277, le mercredi après S. Marc, Sicard par la grâce de Dieu, vicomte de Lautrec, seigneur de Paulin, émancipe son fils Bertrand lui donne la part de Lautrec et de Lautrécois, dont il se réserve l'usufruit (...) pour*

¹¹ D'autres sources donnent une autre fille Armoise de Lautrec et l'on dit que la sœur de saint Louis lui fit construire un tombeau dans le couvent des Franciscains de Castres.

¹² Vu la date, le Sicard en question est bien Sicard VII.

¹³ Là aussi, les dates désignent Bertrand Ier.

en disposer en faveur de ses autres enfants, frères et sœurs de Bertrand ». Il est bien entendu question de Sicard VII et de son fils Bertrand III. Mais si cette moitié de vicomté était en majorité pour Bertrand III, la seigneurie de Brassac-Belfortès dans le Castrais était pour son fils Guillaume et les domaines de saint Julien du Puy et de Moulayrès ainsi que la seigneurie de Paulin et de Janes étaient réservés à Sicard, né d'un deuxième mariage. Sicard VII avait deux autres fils, Philippe, mort à l'âge de trois ans et Jean qui devint archidiacre de Béziers. Bertrand III, avec ou sans l'accord de son père, n'attend pas longtemps pour diriger sa part de la vicomté.

Depuis le début de cette succession, les femmes sont très rarement citées. Aussi, je ne boude pas le plaisir de citer ce passage de « HGC » : « *L'an 1286, Sicard¹⁴ donna à Sibille¹⁵, sa sœur, abbesse de Vielmur, le droit de bladade¹⁶, qui lui était dû par les habitants du Fort et du consulat de Vielmur et l'an 1290, messire Bertrand¹⁷, vicomte de Lautrec, donna à la même Sibille, son droit sur les habitants de Fréjeville¹⁸* ».

Bertrand III, les derniers rois capétiens et les premiers Valois

En 1306, quatre ans après la mort de son père, Bertrand III échangea sa moitié de vicomté avec le roi de France Philippe IV le Bel contre la vicomté de Caraman. Dans « DHDT », il est indiqué que cette transaction était rendue obligatoire, car Bertrand III s'était endetté. Le roi fit aussitôt prêter serment de fidélité à tous les habitants nobles ou non de la vicomté de Lautrec.

La vicomté de Caraman valait un tiers de plus que la demi-vicomté de Lautrec ; mais, dans cette période de conflit larvé avec l'Angleterre, la situation stratégique de Lautrec¹⁹ représentait pour le roi bien plus que cela. Les commissaires qu'envoya le roi pour prendre possession contestèrent aux habitants le consulat et ne le reconnurent qu'en 1327, moyennant le don d'une somme de 3000 livres. Il fut stipulé que « *le consulat de Lautrec était tenu du roi non comme*

¹⁴ Sicard VII

¹⁵ on trouve aussi l'orthographe Sibylle, ou encore Sybille

¹⁶ Bladade : Droit de pâturage sur les terres qui ont porté du blé, redevance en blé.

¹⁷ Bertrand II le cousin de Sicard VII

¹⁸ Il s'agit, je pense, de Fréjeville

¹⁹ La place forte de Lautrec et la trentaine de points fortifiés qui l'entouraient constituaient un atout militaire important.

vicomte, mais comme roi ». En 1328, le consulat est régi par six consuls annuels, trois de la ville et trois des autres lieux.

Les rois de France²⁰ successifs conservèrent longtemps la vicomté de Lautrec. Charles IV le Bel était encore en possession de la moitié de la vicomté puisqu'on signale qu'il accorda, sur les revenus de Lautrec, 70 livres de rente viagère à Pierre-Raimond de Rabastens. En 1328, les commissaires du roi évaluèrent le produit des bans de la ville et de la vicomté et l'on trouve ce qui suit dans « ML » : « *Les murs et les portes de la ville appartenaient à la communauté ; les portes étaient au nombre de huit (les portes de Laure, du Taur, du Mail, de la Caussade, du Mercadial, de Toulouse ou Porte-Neuve, du Théron et la Portanelle), et il y avait dans la ville, sur divers points, quinze chaînes de fer pour tendre en travers des rues quand il le fallait pour la défense publique ; le tout fut évalué à 978 livres et 5 sols* ».

Bien sûr, le roi va profiter du morcellement de la deuxième moitié de la vicomté pour s'arroger des droits exclusifs²¹ « *dans l'exercice de la prérogative régaliennne capitale de commandement, par le droit d'ost²² et de chevauchée ainsi que dans la connaissance et répression des prises d'armes illicites, de la violation des sauvegardes royales, de la fabrication de fausses monnaies et des crimes de lèse-majesté* ».

L'arrivée des comtes de Foix

Dans « AH », on peut lire : « *Le comte de Foix²³ régla quelques jours après avec le trésorier des guerres le compte des gages qui lui étaient dus depuis le commencement de cette guerre... il se trouvait que le roi²⁴ lui devait 28 842 livres. Le roi lui céda le 27 octobre 1383 pour le paiement de cette somme la moitié de la vicomté de Lautrec* ».

Il faut dire que nommé Lieutenant général du Roi en Gascogne et Languedoc, il avait passé finalement 12 années sur 23 au service du roi de France, à la guerre comme à la lieutenance générale. Puis, il partit rejoindre le Roi de Castille, Alphonse XI, dans sa lutte de reconquête contre les Maures. Gaston II mourut à Algésiras (devant

²⁰ Cinq rois furent alors vicomtes de Lautrec : Philippe IV le Bel, Louis X le Hutin, Jean I^{er}, Philippe V et Charles IV le Bel, et deux autres un peu plus tard.

²¹ Cité dans « P.ZBN »

²² Service militaire qu'au Moyen Âge les vassaux devaient à leur suzerain.

²³ Gaston II

²⁴ Philippe VI de Valois

Grenade) en septembre 1343. Ramené à Boulbonne, son corps fût enseveli dans l'abbaye en habit de moine.

Gaston III Phébus fils unique et héritier de Gaston II n'eut pas d'enfant. N'étant pas en bon terme avec Mathieu de Foix son plus proche parent, il fit le roi Charles VI (dit le fou) son héritier en 1390. Après contestation, le roi rendit ses droits à Mathieu. L'affaire se corsa quand Mathieu mourut sans enfant.

Arrivée de la maison « de Grailly »

La maison de Grailly devient héritière lorsqu'Isabelle de Foix, sœur unique et héritière de Mathieu épouse²⁵

Archambaud de Grailly. Mais comme celui-ci avait toujours tenu le parti des Anglais, le roi se saisit alors de ses domaines. Le 2 mars 1402, Archambaud et ses deux fils jurèrent fidélité au roi de France qui leur donna alors « *mainlevée à leur profit de la saisie qu'il avait fait mettre sur les domaines du comte de Foix* ». Mais une autre protestation d'un autre genre apparut. Les habitants des fors (juridictions) du Lautrécois ne voulaient plus être sujets aux consuls de Lautrec. On leur donna satisfaction le 1er juin 1410. Ainsi les fors de Lautrec, L'Albarède, La Bessière, La Boulbène, Brousse, Cabrilles, Carbes, Cuq, Fréjeville, Saint-Germier, Gibrondes, Saint-Julien-du-Puy, Le Laux, Mandoul, La Martinié, Montfa, Montpinier, Peyregoux, Provilhergues, Le Pujol, Puycalvel, Serviès, Trévouls, Le Vals et Vielmur furent érigés en communautés distinctes. C'était en quelque sorte la naissance des communes. Suit une période plus calme où les comtes de Foix gardent la vicomté de Lautrec. Le fils aîné fut héritier en 1412 à la mort de son père, il s'agit de :

Jean I^{er} de Grailly, comte de Foix. Il fut très habile à profiter des difficultés de la France. Il n'abandonna pas l'alliance anglaise (de tradition dans sa famille) jusqu'à la mort de Charles VI en 1422. Il fit chèrement payer son appui à Charles VII qui le nomma général en chef de l'armée contre les Anglais. Il fut ainsi l'un des principaux capitaines de la guerre de Cent Ans.

Cela lui permit aussi de réaliser des acquisitions considérables : Bigorre, Villemur, Mauvesin, Auterive, etc.

Mais la succession de Jean de Grailly de la vicomté de Lautrec ne fut pas acceptée facilement, car c'est seulement le 6 février 1426 que

²⁵ Le 20 août 1381 avec une dispense papale dont on ne connaît pas la raison.

« Jean de Grailly fut mis en possession par Arnaud de Marie, conseiller du roi, qui rassembla les gens des trois ordres (clergé, noblesse et tiers état) qui décidèrent, conjointement avec les officiers de justice, de reconnaître le comte de Foix pour vicomte de Lautrec ». « Le lendemain 7 février, le procureur du comte prit possession en fermant et ouvrant la porte du Mercadial ». À la fin de cette même année, le comte bataillait ailleurs pendant la guerre de Cent Ans, cela permit la prise de Lautrec par les Anglais commandés par André de Ribes, chef des routiers. Mais en avril 1427, le comte de Foix, à la tête de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, était sous les murs de Lautrec. Mais la ville ne se rendit que moyennant une rançon de 7000 écus d'or.

Avec sa politique d'agrandissement territorial, la réussite de Jean de Grailly était telle qu'on a pu écrire²⁶ que : « À sa mort Jean de Grailly était sans conteste le plus grand propriétaire terrien du midi de la France ».

Les successions difficiles des « de Foix-Grailly »

Dans le livre précédemment cité en note on a quelques éléments sur le sujet : *« Jean I^{er} mourut le 4 mai 1436 alors qu'il venait juste d'épouser en troisième noce Jeanne d'Urgell ».* Puis : *« Par un acte testamentaire de daté de 1429 le comte laissait à son second fils (Pierre) la possession des vicomtés de Lautrec et Villemur, sauf cette réserve, Gaston (l'aîné) héritait de tous les domaines de la maison de Foix tant en France qu'en Espagne ».* C'est donc Pierre de Foix-Grailly, qui prend la succession sans problème de vicomte de Lautrec. Pour la vicomté de Villemur, je ne m'attarderai pas sur la question, mais il n'en fut pas de même et cela prit beaucoup de temps. Pierre de Foix-Grailly se signala dans la conquête de la Guyenne sur les Anglais, en particulier il sert à la prise de Mauléon, siège d'Acq, de Bayonne et de Mauléon. Il mourut de la peste en 1454. Son fils posthume

Jean de Foix²⁷ hérite de ses biens, mais sous la tutelle d'abord de sa mère Catherine d'Astarac et après son décès, en septembre 1455, de son oncle Gaston de Foix. Jean de Foix, vicomte de Lautrec, fut nommé par les rois Charles VIII et Louis XII gouverneur du Dauphiné. Il épouse Jeanne Daydié fille d'Odet Daydié comte de Comminges qui lui donnera plusieurs enfants. Son fils aîné est

²⁶ Dans le livre : « Gaston IV, Comte de Foix, Vicomte souverain de Béarn, Prince de Navarre par Henri Courteault »

²⁷ Bien que non indiqué, il s'agit jusqu'à la fin du paragraphe des Foix-Grailly.

Odet de Foix décrit ainsi dans l'encyclopédie Larousse : « *Odet de Foix, vicomte de Lautrec, Maréchal de France*²⁸ (1485-Naples 1528) ». Et dans d'autres sources, on ajoute : « *dit le Maréchal de Lautrec* ». Il épouse Charlotte d'Albret avec qui il aura une fille, Claude de Foix, deux fils, morts en bas âge, et. En 1528,

Henri de Foix qui eut en 1528 toute la succession de son père. Mais, mort sans enfant,

Charles de Luxembourg, le second mari de sa sœur Claude de Foix réclama son héritage. Le parlement de Toulouse l'avait d'abord attribué à Henri II d'Albret²⁹ roi de Navarre, le plus proche parent d'Henri de Foix, mais celui-ci l'abandonna à Charles. Ce dernier mourut peu après en 1547. Jeanne d'Albret, l'enfant unique d'Henri II d'Albret, épousa en deuxième noce, le 20 octobre 1548,

Antoine de Bourbon. Ce dernier, alors roi de Navarre, fut ainsi reconnu vicomte de Lautrec. Antoine de Bourbon transmet la vicomté à son fils

Henri qui devint roi de France sous le nom d'Henri IV.

On sait que

Louis XIII était encore vicomte de Lautrec, car c'est en 1642 que : « *le domaine du roi à Lautrec fut mis en vente* ». Et il vendit sa part à quelqu'un qui possédait déjà une grande partie de la vicomté, mais ceci est une autre histoire que nous verrons plus loin.

Petit aparté sur Henry IV. Sans doute à cause de son passé religieux, les consuls de Lautrec mirent un certain temps à le reconnaître comme leur roi. Jusqu'au 30 septembre 1595, les actes des notaires sont datés du règne de Charles X : « *par la grâce de Dieu roy de France auquel Dieu doinct longue vie en tout heur et victoire contre ses ennemis, amen* ».

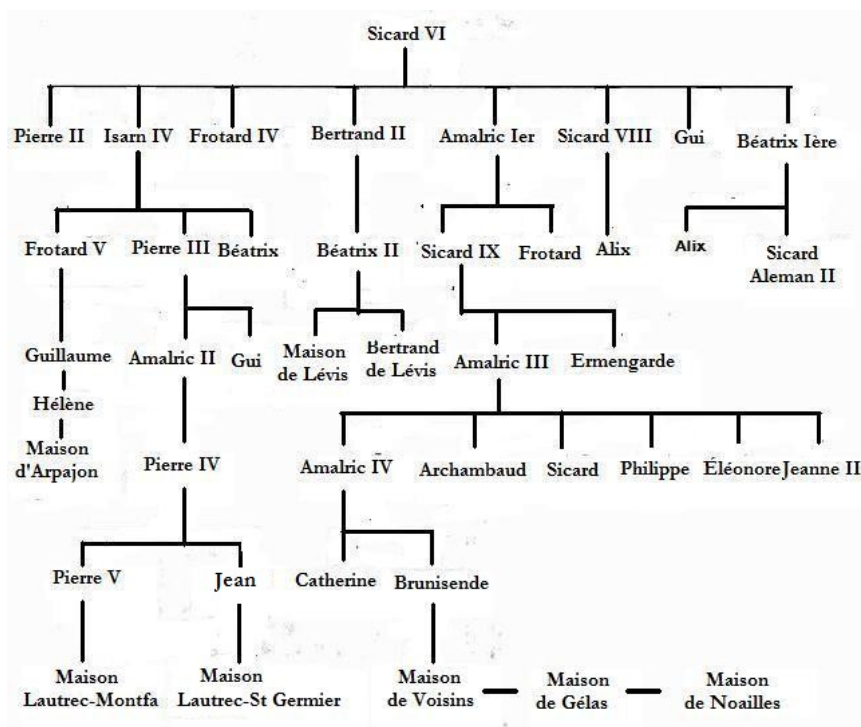
Succession de Sicard VI

Avec Sicard VI, le deuxième fils de Frotard III, c'est à un véritable éclatement de la vicomté auquel on assiste, pour le suivre plus facilement, voir l'arbre ci-après. Dans la descendance de Sicard VI, c'est l'ancien système de coseigneurie qui reprend du service : tous les fils portent le titre de vicomte, avec l'aîné, Pierre II puis à sa mort Isarn IV, qui est désigné « *chef parageur* », dont le rôle n'est pas bien

²⁸ Odet eut une carrière militaire brillante, nous le retrouverons dans le paragraphe « les vicomtes de Lautrec dans les guerres »

²⁹ Petit fils de Gaston de Foix

connu, sans doute porte-parole. Analysons plus finement la situation, Sicard VI mourut en 1235. Il eut sept fils et une fille.



À quelques exceptions près, la première partie du schéma ci-dessus est extraite du tableau intitulé : « Généalogie de la maison de Lautrec depuis le XIII^e Siècle ».

Dans un partage en 1255, quatre fils, *Pierre II*, *Isarn*, *Bertrand II* et *Amalric*³⁰ (trois sont absents sans qu'on en connaisse la raison) se partagent sa succession soit un huitième de la vicomté. Celle-ci³¹ comprend « *l'est, le sud-est et l'ouest du Lautrécois avec les châteaux d'Ambres, de Fiac, des Tonelles et de Graulhet et les villages fortifiés de Montfa et de Saint Germier* ».

³⁰ Dans ML il est indiqué qu'en 1255, Amalric reçut le château d'Ambres et devint seigneur du dit lieu. Il acquit une partie des droits de Bertrand son frère et eut ainsi le quart de la vicomté. À la demande de Philippe le Bel, Amalric participa, à la suite de Gaston, comte de Foix, à la guerre des Flandres.

³¹ D'après Jolibois, Les vicomtes...

Tout se complique avec l'arrivée des générations suivantes. Voyons par exemple ce qui est écrit dans « HGC » : « *Dans une enquête faite par le sénéchal de Carcassonne au nom du roi, touchant la valeur et les droits de la vicomté de Lautrec : demeure prouvé que le roi en possède la moitié en 1305, l'autre moitié possédée par indivis, par Amalric, seigneur d'Ambres, Amalric seigneur de Montredon, Béatrix de Lautrec, Isarn de Vénès et Guillaume de Lautrec seigneur de Montfa* ». En fonction des personnes citées, on peut avancer que cette enquête est de la première moitié du XIV^e siècle. Et en se référant au schéma de la descendance de Sicard VI donné ci-dessus, on retrouve Guillaume et Amalric II petits-fils d'Isarn IV, Amalric III petit-fils d'Amalric I^{er}, Béatrix fille de Bertrand II. Mais Isarn de Vénès n'est pas dans cette généalogie et demande une explication. Remarquons que c'est la première fois qu'on voit apparaître une fille, Béatrix, dans la succession. Dans « HGC » : « *Pierre (III) de Lautrec, Seigneur de Montredon, fils d'Isarn (IV), fait vente à Frédol de Lautrec (...) lui vendit son sixième de la vicomté de Lautrec, dont Frédol fit hommage au roi en en 1306, était seigneur de Vénès* ».

Isarn de Vénès est le fils de Frédol³² cité ci-dessus. Mais, il manque deux descendants de Sicard VI : Sicard VIII et Guy dit l'Albigeois, qui comme indiqué plus haut n'ont pas eu droit au partage. On voit donc que le titre de vicomte de Lautrec se retrouve avec Isarn dans la généalogie des Lautrec-Vénès (Isarn II dans cette généalogie), et se perpétue avec un de ses fils Philippe 1^{er} et avec l'un de ses petits-fils Philippe II. Analysons les diverses branches, mais il est clair dès à présent que les frères vont parfois se retrouver à gouverner la vicomté avec des oncles et des neveux.

Pierre II

Concernant Pierre II, dans « DHD'T », il est écrit : « *deux ans après (1257), Philippe de Montfort lui donna (au chapitre de Brens) la moitié d'Aussac l'autre moitié appartenant au vicomte Pierre de Lautrec*³³ ».

Pierre II, mort sans descendance, c'est un partage en 1270 qui permet aux trois survivants d'avoir un sixième de la vicomté. Avant de quitter Pierre II, je voudrais ajouter un texte de la référence

³² Qu'on retrouve dans la généalogie des Lautrec-Vénès données par « P.ZBN »

³³ La terre d'Aussac fut partagée entre les deux bénéficiaires en 1366. Le chapitre eut la partie haute de la ville.

HGC : « Pierre³⁴, vicomte de Lautrec, reconnaît tenir de Raimond comte de Toulouse son château de Bruyère au mois de décembre 1240 ». ³⁵ Et : « Pierre, vicomte de Lautrec, fait chevalier par le comte de Toulouse à Noël l'an 1244 ». On ne sait pas

Isarn IV et la naissance de la maison de Toulouse-Lautrec

Comme indiqué plus haut c'est à partir d'Isarn IV que ses descendants – pas tous – vont prendre le patronyme de Toulouse-Lautrec et parmi ceux-là on trouve le célèbre peintre. Il eut deux fils tous deux vicomtes de Lautrec, mais Frotard V³⁶ de Lautrec était aussi seigneur de Montfa et Pierre III de Toulouse-Lautrec seigneur de Montredon.

Nous allons suivre ces deux descendance d'Isarn IV.

Frotard V et la naissance de la maison d'Arpajon

Frotard V n'avait pas le titre de vicomte de Lautrec, mais son fils prit le titre et il était appelé Guillaume de Toulouse-Lautrec. Ce dernier épousa Alix de Pons avec qui il n'eut qu'une fille Hélène de Toulouse-Lautrec qui épousa Hugues II d'Arpajon, Seigneur d'Arpajon sur Cère et de Calmont de Plantcage. Il est connu pour avoir pris part au siège de Nantes dans l'armée du Dauphin.

C'est ainsi que la maison d'Arpajon rentre dans la vicomté de Lautrec pour un huitième.

Tous les descendants de Hugues II d'Arpajon ont le titre de vicomte de Lautrec, même si ce n'est pas toujours explicite dans certains documents. La succession se fera par l'aîné ou par le frère en cas de décès ou absence de descendance. Ainsi,

Jean Ier, le fils de Hugues II, malgré deux mariages avec Jeanne de Morlhon Sanvensa puis Hélène de Châteauneuf, mourut sans descendance et c'est son frère

Bérenger II qui lui succéda. Celui-ci épousa Delphine de Roquefeuil et ils eurent quatre enfants dont :

Hugues III qui fut chargé par Charles VI de gouverner, avec Géraud Dupuy, évêque Carcassonne, le Languedoc et la partie de la Guyenne comprise entre la Dordogne et la Garonne. En conflit pour la baronnie de Sévérac, la famille ne l'obtint qu'en 1508 après

³⁴ La date nous indique qu'il s'agit de Pierre II

³⁵ Cette affirmation est en contradiction avec « P.ZBN » page 62

³⁶ Dans certaines généalogies il est désigné Frotard II, car elles ne tiennent pas compte des premiers Frotard. Il en est de même pour Pierre III qui est Pierre I.

un procès de 92 ans. C'est Hugues III qui échangea avec Pierre V de Toulouse-Lautrec la seigneurie de Montfa par celle de Montredon. Le fils aîné de Hugues III était

Jean II et l'on peut lire à son sujet. : « *seigneur d'Arpajon (1437-1460), vicomte de 1/12 de Lautrec, seigneur de Calmont-de-Plancatge et Brousse* ». et « *résida souvent dans ses terres, au château de Calmont-Plancatge (où il reçut le roi de France Charles VII en 1457)* ». De son mariage avec Blanche de Chauvigny, il aura une fille Catherine et deux fils Pierre et Gui qui est son héritier principal.

Gui d'Arpajon a les mêmes titres que son père, et il a même pris le grade de Baron d'Arpajon. De son mariage avec Marie d'Aubusson, il aura trois filles, Marie, Catherine et Françoise et deux fils Bertrand et Jean qui suit.

Jean III d'Arpajon a les titres de baron d'Arpajon et seigneur de Séverac, et sans doute vicomte de Lautrec. Il épouse Anne De Bourbon dame de Mirabeau et elle lui donne deux filles Charlotte et Marie et deux fils, René et Jacques.

René d'Arpajon est l'aîné, et prend la succession, mais il n'aura qu'un fils de sa deuxième épouse. Ce dernier sera tué en 1562 à la bataille de Dreux. C'est donc son frère,

Jacques d'Arpajon cité ci-dessus, qui reprendra la succession. Ce dernier se marie en 1526 avec Charlotte de Castelpers. Ils auront trois filles, Françoise, Anne et Jeanne et un fils

Charles d'Arpajon. Il est baron d'Arpajon et de Séverac et chambellan du duc d'Alençon en 1576. Il épouse Françoise de Montal en 1573 au Louvre et aura quatre fils dont l'aîné est

Jean IV d'Arpajon. Celui-ci garde le titre de baron d'Arpajon, devient baron de Séverac et de Montal et vicomte de Lautrec. Il se marie deux fois et aura cinq enfants de sa première femme Jacquette de Castelnau et trois de sa deuxième femme.

Louis d'Arpajon est le fils aîné de la première femme de Jean III et récupère le maximum de titre de son père soit : marquis de Séverac (1632), duc d'Arpajon (1650), vicomte de Lautrec, duc et pair de France. Il se marie trois fois et de son premier mariage en 1622 avec Gloriande de Themines il aura quatre enfants dont Jean-Louis qui suit. Mais avant de parler de ce dernier, il est nécessaire de donner quelques titres des démêlés de la succession du père Louis d'Arpajon, dus en grande partie aux trois mariages et dont la

principale instigatrice est Catherine-Françoise d'Arpajon fille issue du troisième mariage. : « *Aux Roi et Nosseigneurs de son conseil. (Pour Catherine-Françoise d'Arpajon contre Louis d'Arpajon, au sujet de la succession de son père) S.I., 1683* ». « *Continuation de factum pour Mademoiselle d'Arpajon... contre messire Louis d'Arpajon...* » « *Mémoire concernant la cassation et codicilles de feu M. le duc d'Arpajon*³⁷ : *pour messire Louis d'Arpajon, marquis de Séverac... contre messire François de Roye de La Rochefoucauld, comte de Roucy et dame Catherine-Françoise d'Arpajon, son épouse...* ». *Sommaires des différends à juger par les créanciers de défunt... Jean-Louis d'Arpajon, marquis de Séverac, fils de messire Louis, duc d'Arpajon et de dame Gloriande de Themines... contre damoiselle Catherine-Françoise d'Arpajon, fille du troisième mariage dudit ... duc d'Arpajon.*

Louis d'Arpajon, duc d'Arpajon, eut une carrière militaire brillante que l'on va retrouver dans le paragraphe sur les vicomtes de Lautrec dans les guerres.

Jean-Louis d'Arpajon, fils de Louis d'Arpajon objet du paragraphe ci-dessus, est un cas singulier. Déshérité par son père, il est mort à 37 ans dix ans avant son père. Son fils Louis d'Arpajon lui succéda, mais en raison de son âge à la mort de son grand-père, Catherine Henriette d'Harcourt, la troisième et jeune épouse de son grand-père assura l'intérim.

Louis d'Arpajon était le fils né de l'union de Jean-Louis d'Arpajon et de Charlotte de Vernou le 3 mai 1661. Vicomte de Lautrec, il fut le premier à être élevé au titre de marquis d'Arpajon. Gouverneur du Berry et lieutenant général du roi, il eut une carrière militaire brillante. De son mariage avec Anne-Charlotte le Bas de Montargis, il eut deux fils morts en bas âge et une fille Anne-Claude Louise d'Arpajon.

Comme son grand-père Louis d'Arpajon, marquis d'Arpajon, eut une carrière militaire brillante que l'on va retrouver dans le paragraphe sur les vicomtes de Lautrec dans les guerres.

Pierre III de Toulouse-Lautrec et la maison Lautrec-Montfa

Pierre III a le titre de vicomte de Lautrec et l'appellation Toulouse-Lautrec. Il épouse Ermenjard de Bruniquel³⁸. De leurs deux fils, c'est

³⁷ Il s'agit de Jean-Louis d'Arpajon, qui avait sans doute rédigé un testament, lequel fut contesté après la mort de ce dernier par son père Louis.

³⁸ Fille de mon ancêtre Bertrand Ier de Toulouse.

Amalric II l'aîné qui garde le nom de Toulouse-Lautrec et qui devient vicomte de Lautrec. Le deuxième est Guy de Lautrec, comte du Cailar. Amalric II épouse N de Pons. De ses deux fils, c'est encore l'aîné

Pierre IV de Toulouse-Lautrec qui sera vicomte de Lautrec, mais qui sera également seigneur de Saint-Germier et de Montredon. Le deuxième Amalric III sera seigneur de Puechmignon après avoir épousé N de Puechmignon, fille unique de Guillaume de Cominhan, Seigneur de Puechmignon. Avec Hélène de Lautrec-Vénès, dame de Vénès, Pierre IV aura deux fils Pierre V de Toulouse-Lautrec qui suit, Jean de Toulouse-Lautrec qui donnera naissance à la maison Lautrec-Saint Germier³⁹ et une fille Jeanne de Toulouse-Lautrec.

Pierre V de Toulouse-Lautrec, vicomte de Lautrec, seigneur de Saint-Germier et de Montredon épouse Ermessinde Martianne de Montaut. Avec laquelle il n'aura qu'un fils qui suit.

Pierre VI de Toulouse-Lautrec est vicomte de Lautrec, de Labruguière et baron de Montfa. Il donnera ainsi naissance à la maison Lautrec-Montfa⁴⁰. Il épouse en 1410 Marguerite de Pestele, fille de Gui II de Pestele seigneur de Salers, avec laquelle il aura sept enfants. *« En l'année 1430, il échangea la baronnie de Montredon avec Hugues d'Arpajon, qui lui donna les droits qui lui appartenaient ès seigneurie de la Bruière, Montfa et Lautrec. Cette production ajoute qu'Antoine son fils se plaignit plusieurs fois de cet échange à Bertrand d'Arpajon, fils d'Hugues et spécialement le 3 avril 1527 menaçant que faute de jouissance il se reprendrait sur les biens de Montredon »*. Seul son fils aîné

Antoine Ier de Toulouse-Lautrec, né en 1412, hérite des titres de son père. De son mariage avec Antoinette d'Apchier il a trois filles et

Antoine II de Toulouse-Lautrec, né en 1442, épouse en premières noces Catherine Coursir dont il aura cinq filles dont trois seront religieuses. Il épouse en secondes noces Séguine de Bar. De leurs huit enfants, Philippe⁴¹ va garder la baronnie de Montfa qui devient vicomté et

Jean-François qui garde la vicomté de Lautrec. Ce dernier épouse en 1547, Catherine de Salles, dame d'Algans, dont il a deux fils Pons et Jean I sans descendance et

³⁹ Cette maison n'aura pas de vicomte de Lautrec

⁴⁰ Qui sera traité ultérieurement.

⁴¹ Philippe dont on ne connaît pas la descendance.

Pierre VI de Toulouse-Lautrec. Né en 1551, il est seulement vicomte de Lautrec, comme le seront ses deux descendants suivants, à savoir :

Bernard I de Toulouse-Lautrec, né en 1583, et

Alexandre de Toulouse-Lautrec, né en 1633. Alexandre est le dernier vicomte de Lautrec de la lignée, car, comme indiqué plus avant, il va vendre sa part de la vicomté à Hector-Louis de Gélas. Il est par contre désigné « *seigneur de Veynes et de la Griffoul* ». Son fils Bernard II de Toulouse-Lautrec, né en 1734, est dit « *le Chevalier de Montfa, vicomte de Montfa* ». Les descendants suivant jusqu'à Alphonse de Toulouse-Lautrec, père du peintre, né en 1838, ont les titres de comte de Toulouse-Lautrec et vicomte de Montfa. Ils ont donc passé la révolution sans encombre, alors qu'on verra au paragraphe suivant que la vicomté de Lautrec ne survivra pas à la révolution. Les deux vicomtés n'étaient pas comparables, ceci explique cela.



La danse du Moulin Rouge de Toulouse-Lautrec

Bertrand II et sa fille Béatrix II

Bertrand II fut seigneur de Sénégats, mais on n'en connaît pas plus sur sa vie, à sauf que sa fille unique Béatrix II eut trois époux.

Alliance avec la maison de Goth

Le premier mari ⁴²de Béatrix citée ci-dessus était Bertrand de Goth vicomte de Lomagne et d'Auvillar. Cette alliance est de fait importante pour les deux maisons Lautrec et Goth. Pour la première, ce sera une influence territoriale accrue et pour la deuxième ce sera le prestige qui permet à Bertrand de Goth d'être intitulé vicomte de Lautrec plutôt que vicomte de Lomagne. Cet accroissement des possessions va augmenter les revenus de la vicomté et compenser en quelque sorte le déclin de l'influence politique.

Maison des Lévis

Béatrix II épousa en deuxième noce Philippe de Lévis Ier, descendant d'un compagnon de Simon de Montfort, qui était seigneur en partie de Florensac et nommé damoiseau dans un arrêt du parlement de la Toussaint de 1279. De ce mariage, il devient vicomte de Lautrec indivis pour un sixième. Mais ce qui est intéressant, c'est qu'il est le début d'une lignée de vicomte de Lautrec. Celle-ci est bien documentée dans de nombreuses sources, en particulier dans « HGC », et est présentée ci-après.

Philippe de Lévis Ier est le quatrième fils de Guy de Lévis III. Comme ses ascendants et descendants, il est plus souvent sur les champs de bataille que sur ses terres. Pour sa part, il participe à la bataille de Courtrai et échappe à l'horrible massacre de l'élite de la chevalerie. De son mariage avec Béatrix il aura deux fils, Bertrand, Seigneur de Florensac et :

Philippe de Lévis II qui se distingue dans les guerres des Flandres et de Gascogne et que le roi récompense en lui rendant⁴³ la forteresse de la Fons dont les Anglais s'étaient emparés. Les deux frères Philippe et Bertrand plaidèrent contre leur mère l'accusant de dilapider ses biens et par arrêt du parlement de Paris ils furent nommés curateurs.

⁴²Le document « P.ZBN » inverse l'ordre des deux premiers maris par rapport à « HGC », j'ai préféré cette dernière solution, à cause de certains faits et dates.

⁴³ Ce n'est que justice, car il avait appartenu à sa mère Béatrix.

Philippe de Lévis II n'aura pas d'enfant de sa première femme Éléonore, mais aura trois fils de son deuxième mariage avec Jamague, dame de la Roche en Renier : Jean va mourir très jeune, Bertrand sera chanoine et archidiacre de Dreux et enfin :

Guigues de Lévis qui prend la succession en étant vicomte de Lautrec, mais également seigneur de la Roche comme héritier de son aïeul maternel. Il sert le roi dans les guerres de Gascogne et « *il servait encore en 1359 avec le comte de Poitiers avec un chevalier et 16 écuyers* ».

De sa troisième femme Saure de la Barthe il aura :

Philippe de Lévis III qui conserve les titres de vicomte de Lautrec et de seigneur de la Roche. De son mariage avec Éléonore de Thoire de Villars il aura un premier fils *Guigues de Lévis II* avec les mêmes titres que son père, mais qui va mourir rapidement et un autre fils :

Philippe de Lévis IV qui a bien sur les titres de vicomte de Lautrec et de seigneur de la Roche, mais aura également les titres de seigneur d'Annonay et de Pradelles et comte de Villars⁴⁴. Il participe en septembre 1427 au siège de Montargis et à la bataille victorieuse qui suit. C'est sans doute la raison pour laquelle le roi Charles VII le fit seigneur de Montargis. Comme indiqué au paragraphe précédent, la seigneurie de Castelnau-de-Bonnafous leur revint et fut rebaptisée Castelnau-de-Lévis pour des raisons bien évidentes.

De son mariage avec Antoinette d'Anduze il eut Bermond, seigneur de la Voute, Gasparde mariée à Claude de la Baume et :

Antoine de Lévis avec le titre de vicomte de Lautrec, mais aussi baron de la Roche et d'Annonay et seigneur de Vauvert et de Belcastel. Ses faits de guerre ne sont pas absents et dans « HGC » il est écrit : « *il servit sur les frontières du Mâconnais en 1412 et sous l'archevêque de Reims en 1419 pour le recouvrement du Languedoc* ». De sa femme Isabel de Chartres il eut Catherine, Antoine et :

Jean de Lévis qui fut comte de Villars, vicomte de Lautrec, seigneur de la Roche de Vauvert, Onz en Bray, Chesnedoré et premier chambellan du roi. Se voyant sans enfant il vendit au duc de Savoie son comté de Villars et dissipa la plus grande partie de ses biens⁴⁵.

Après sa mort :

Antoine de Lévis, son frère, fut institué héritier. Il continua à dilapider le patrimoine des Lévis en vendant à Jean duc de Bourbon

⁴⁴ Sans doute par héritage de sa mère Éléonore de Thoire de Villars.

⁴⁵ En particulier la châtellenie de Castelnau qu'il vendit à Jean d'Armagnac.

tous les droits qu'il avait acquis. Le duc lui donna dans un premier temps la jouissance de la terre de Chastelard en Dombes et plus tard celle de saint Marcellin. Il mourut peu après sans enfant de sa femme Jeanne de Chamborant. Ainsi avec Antoine semble s'éteindre cette illustre lignée. À moins que Louis de Cardaillac (que l'on appelle Louis de Lévis) qu'on trouve dans « reglo.eu » avec les titres de marquis de Cardaillac, vicomte de Lautrec, seigneur de Villeneuve et de La Brugière et comte de Bioule soit un héritier. Il est fils de Hector de Cardaillac et de Marguerite de Lévis. Cette dernière qui est de la maison Lévis est peut-être héritière et justifier le titre de vicomte de Lautrec de Louis de Cardaillac.

Amalric I^e et les maisons « de Voisins » et « de Gélas »⁴⁶

Amalric I^{er} était vicomte indivis de Lautrec et par le partage qu'il fit en 1250 avec son oncle Bertrand et ses cinq frères « *il lui échet le château d'Ambres* ». Il est désormais seigneur d'Ambres ainsi que tous ces descendants directs, Sicard IX, Amalric III, Amalric IV, Brunisende et tous les collatéraux « *de Voisins* » et « *de Gélas* ». . Ainsi sur quatre générations la succession se fait par hérédité directe jusqu'à Amalric IV qui, de sa femme Jeanne de Narbonne, n'a que deux filles Catherine et Brunisende.

Avant d'analyser comment Brunisende va donner naissance à la maison « de Voisins », quelques précisions intéressantes sur les frères et sœurs d'Amalric IV : Archambaud est cité comme évêque et comte de Châlons-sur-Marne, Sicard est cité évêque de Béziers et les sœurs Éléonore et Jeanne II sont abbesses de Vielmur.

Brunisende de Lautrec et la maison « de Voisins »

Attachez vos ceintures, car le récit est assez tumultueux.

Catherine, citée ci-dessus, avait épousé « *Jean I du nom, comte d'Astarac qui se qualifiait vicomte de Lautrec en partie* ». Catherine mourut sans enfant et institua son mari héritier par son testament du 14 septembre 1374. Sa sœur, Brunisende⁴⁷, épousa Eustache de Maury qui plaida en 1379 avec sa belle-mère et les oncles de sa femme contre le comte d'Astarac son beau-frère. Par arrêt du parlement de

⁴⁶ Sauf indication contraire, toutes les citations en italique de ce paragraphe sont issues de « HGC ». Notons qu'on trouve aussi l'orthographe « Gelas ».

⁴⁷ On trouve d'autres orthographes : Brunissend et Brunissende.

Paris du 8 mars 1383, « *trois des cinq parties de la succession de ses pères et aïeul lui furent adjugées* ». Le 17 mars 1386, elle plaida contre son oncle Archambaud, évêque de Châlons, et « *le 13 août 1387, elle fut mise en possession de ses portions de la vicomté de Lautrec* ». À la suite de plusieurs autres arrêts, « *elle prit possession de tous ces biens le 28 octobre 1397* ». Entre-temps, elle avait épousé Yves de Garancières en deuxième noce. Dans le procès verbal du serment que prêtèrent les 4 consuls de Lautrec, il est écrit « *pour puissant seigneur Yves de Garancières, vicomte de Lautrec, à cause de dame Brunisende, vicomtesse de Lautrec, dame d'Ambres, sa femme* ». On trouve une confirmation et même plus dans : « *filles de Jeanne de Narbonne, elle épousa Eustache de Mauny puis Yves de Garancières et morte sans enfant elle fit héritier Jean de Voisins* ». Dans « MGB », il est écrit : « *Brunisende de Lautrec, morte en 1418, avait épousé Jean de Voisins⁴⁸, à qui elle laissa la portion⁴⁹ qu'elle avait conservée dans la Vicomté ; moyennant quoi ses descendants joignirent à leur nom celui de Lautrec* ».

Dans « DGH » il est précisé : « *Brunissend institua pour héritier universel de ses propres biens paternels, Jean de Voisins, seigneur de Coufolens au diocèse de Carcassonne, fils ou petit-fils d'une de ses tantes* ». Cette hypothèse me paraît la plus probable.

Ce Jean de Voisins est sans aucun doute

— Jean III de Voisins, car il est le premier de Voisins qui a le titre de vicomte de Lautrec. Il se marie le 9 août 1396 avec Jeanne de Montaud et ont six enfants dont :

— Jean IV de Voisins marié en 1441 avec Marguerite de Comminges qui ont treize enfants dont :

— Jean V de Voisins marié en 1477 avec Hélène de Lévis qui ont quatre enfants dont :

— Maffre de Voisins marié en 1518 avec Jeanne de Crussol qui ont sept enfants dont :

— François de Voisins, marié le 20 mars 1556 avec Anne d'Amboise, auront une fille Ambroise et deux fils Louis et Jacques tous deux cités comme vicomtes de Lautrec que nous retrouverons dans le paragraphe « les vicomtes de Lautrec dans les guerres ». Les deux frères, sans doute trop occupés dans les guerres, n'auront pas

⁴⁸ Certains documents citent même trois fils avec ce mari, mais cette hypothèse ne tient pas à l'analyse des textes (testaments et autres).

⁴⁹ Cette portion lui venait de son père. Elle donna à Guillaume, vicomte de Narbonne, les terres venant de sa mère.

de descendant mâle, c'est leur sœur Ambroise qui va succéder à son père.

Ambroise de Voisins et les « de Gélas » vicomtes de Lautrec

Dans « DGH » en particulier on peut lire : « *Ambroise de Voisins, fille et héritière de François, baron d'Ambres et vicomte en partie de Lautrec, porta ses terres avec son nom et ses armes dans la maison de Gélas par son mariage avec Lysander de Gélas seigneur de la Salle de Leberon en Condomois* ». C'est ainsi que les « de Gélas » vont prendre la suite des « de Voisins » dans la vicomté de Lautrec. Du mariage cité ci-dessus vont naître Charles-Jacques, Jean, Françoise, Marguerite et Hector de Gélas, né en 1591, qui prendra le titre de vicomte de Lautrec, mais il est aussi marquis de Leberon et d'Ambres, Sénéchal de Lauragais et Gouverneur de la ville et Cité de Carcassonne. Comme tous ses descendants, on le retrouvera dans le paragraphe « les vicomtes de Lautrec dans les guerres ».

Mais la guerre n'est pas tout, les affaires sont les affaires et trois ans avant sa mort : « *En 1642, le domaine du roi à Lautrec fut mis en vente (...) le marquis d'Ambres⁵⁰, lieutenant du roi, en obtint, en 1643, l'adjudication pour le prix de 15 750 livres, etc.* ».

Hector-Louis épousa Suzanne de Vignolles la Hire et eut un fils François et deux filles Marie-Françoise et Suzanne.

François de Gélas, né en 1641, est comte de Gélas, marquis d'Ambres, vicomte de Lautrec et seigneur de Blagnac.

Mais les relations dans la vicomté n'étaient pas de tout repos. Les nobles et les habitants de la vicomté firent obstacle à plusieurs reprises et « *enfin, le 10 janvier 1675, le domaine de Lautrec lui fut inféodé* ». Mais le plus important : « *il acquit le 22 octobre 1670 d'Alexandre de Toulouse-Lautrec, vicomte de Montfa⁵¹ la sixième⁵² partie de la justice qu'il possédait dans cette terre et devint par cette dernière acquisition seul seigneur et possesseur de la vicomté* ».

Ceci est confirmé par « ML » : « *Il a été déjà dit que le marquis d'Ambres, vicomte de Lautrec pour moitié, prit, au milieu du dix-septième siècle, en engagement du roi l'autre moitié, et ainsi l'entière vicomté que ses descendants conservèrent jusqu'en 1789* ».

⁵⁰ Il s'agit de Hector de Gélas qui est parfois appelé Hector-Louis.

⁵¹ On ne parle de vicomte de Montfa que beaucoup plus tard, il faut plutôt lire baron de Montfa.

⁵² En fait, c'est seulement le huitième

François mourut en mars 1721 et de son mariage avec Charlotte de Vernou de Bonneuil il eut deux fils, Louis-Hector, Daniel François, tous cités comme vicomtes de Lautrec, et une fille François, Louise-Thérèse.

Louis-Hector de Gélas est dit : « *marquis d'Ambres, vicomte de Lautrec* » et : « *acquit pour 11 000 livres, l'office de gouverneur de Lautrec et prêta serment en cette qualité entre les mains du garde des Sceaux, le 16 juin 1723* ».

Le roi avait créé les offices de gouverneur dans les villes closes du royaume en 1696. Ces offices furent successivement supprimés en 1700, 1724, mais avaient été rétablis entre temps en 1722 et 1733.

Daniel-François de Gélas est né en 1686. Il est donné avec le titre de vicomte de Lautrec (mais il avait le surnom de comte de Lautrec), et parfois baron d'Ambres. Aussi désigné « Daniel-François de Gélas de Voisin d'Ambres » et aussi « Daniel-François de Gélas de Lautrec ». Également, dans « DGH » il est : « *seigneur de Campendu en Languedoc, de Rochette et de Lisardière en Anjou* ». Il se marie le 4 février 1739 à Marie-Armande de Rohan, fille puînée de Louis-Bretagne-Alain Rohan-Chabot, duc de Rohan et de François de Roquelaure.

Il est l'auteur d'un ouvrage qui s'intitule : « *Livre de mathématiques* ». Description physique de ce livre : « *Papier. 94 feuillets. Nombreux plans de fortifications. 368 × 257 mm. Reliure veau fauve* ». Ce document est référencé sur « Calames » : Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur. Un écusson de Daniel-François de Gélas figure dans la salle n°54 du musée du palais de Versailles.



Succession. Mais revenons à cette citation vue plus avant : « *l'entière vicomté* ». Cette affirmation n'est pas exacte : au mieux, le marquis d'Ambres possède à ce moment-là une demi-part achetée au roi, un

huitième provenant du baron de Montfa et un huitième qui est la part initiale, soit trois quarts au total. À la même époque, nous allons voir au paragraphe suivant que la maison d'Arpajon possède au moins un huitième de la vicomté. Il y a aussi « *que ses descendants conservèrent jusqu'en 1789* ». Cette affirmation semble inexacte pour les « de Gélas » en ligne directe, car ils n'auront pas de descendance. En effet, François mourut à 33 ans célibataire, Louis-Hector épousa « *le 1er août 1715, en présence et avec l'agrément du roi, Henriette-Antoinette de Mesmes, fille de Jean-Antoine de Mesmes... prévôt-commandeur des Ordres du roi, premier président du parlement de Paris* » et n'eut pas d'enfant. Enfin dans « DGH » il est dit que Daniel-François « *s'est marié avec Marie-Louise sœur du duc de Rohan-Chabot de laquelle il a eu plusieurs enfants* » qui moururent dans leur prime jeunesse à savoir Louis-Henri de Gélas à 6 mois, Charles-Albert François de Gélas de Lautrec⁵³ à 9 ans, Charles-Philippe de Gélas à 4 ans et Marie-Louise de Gélas à 6 ans. Par contre, on verra plus loin que le dernier marquis d'Ambres était aussi vicomte de Lautrec, sans être un descendant direct des « de Gélas ».

Béatrix I^{ère} et le legs des Alamans

Tout d'abord, Béatrix I^{ère} la fille unique de Sicard VI épousa Sicard Alaman I^{er} ⁵⁴ et eut un fils Sicard Alaman II. À la mort de ce dernier, son oncle et tuteur Bertrand II hérita de la succession de la plus grande partie de son patrimoine.

La succession ne se passa pas sans encombre, dans « DHDT » on en voit la preuve : « Alix, sœur consanguine de Sicard⁵⁵ et femme d'Amalric de Lautrec, frère de Bertrand, réclama une part de la succession. Bertrand lui abandonna plusieurs domaines, entre autres les droits qu'il avait sur Rabastens et Mézens et tous les biens situés à la gauche du Tarn, excepté les châteaux de Graulhet et de Saint-Sulpice qu'il se réserva. » « DHDT » nous donne aussi quelques précisions sur ce que fit Bertrand d'une autre partie de cette succession : « En juin 1285, Bertrand, vicomte de Lautrec, qui avait succédé à Sicard Alaman, le Jeune, vendit le château et la seigneurie de Thuriès au représentant du roi de

⁵³ Le seul auquel on a ajouté « de Lautrec ».

⁵⁴ Ministre du comte Raymond VII et ensuite d'Alphonse de Poitiers. Après la mort de Raymond VII, il est nommé vice régent et sénéchal de tout le comté.

⁵⁵ Il s'agit de Sicard II. Alix, fille du premier mariage de son père avec Philippa, est donc sa demi-sœur.

France, Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse, et celui-ci fonda sur ce territoire la bastide de Pampelonne, afin de remplacer l'ancien village, situé d'après la tradition, sur les pentes du vallon, au sud-ouest du château fort. » Bertrand II conserva essentiellement la seigneurie de Castelnau-de-Bonnafons dont on parlera ultérieurement.

De Noailles

Dans les archives départementales du Tarn Série E10 on peut lire : « *Philippe de Noailles, nouveau vicomte de Lautrec, pour des fiefs situés sur la paroisse Saint-Nazaire de Mandoul, près du chemin tendant aux anciennes masures du château.* » Dans la suite de la série E, il est fortement question de Philippe de Noailles et en particulier de nombreuses reconnaissances féodales des consulats de la vicomté de Lautrec, « *reçues au nom du comte Philippe de Noailles, vicomte de Lautrec, par Jean-Louis Guy, juge de la vicomté. — Bugarel, notaire.* »

Je suis resté longtemps perplexe de ce titre de vicomte de Lautrec. Jusqu'au jour où, j'ai trouvé un fonds des archives nationales (notice T à T50) qui désigne : « *les papiers de Louis Philippe de Noailles, duc de Mouchy, maréchal de France, et d'Anne Claude Louise d'Arpajon, sa femme, condamnés, dont les héritiers ont émigré. T 194* », et qui se poursuit comme suit :

« *Présentation du contenu : Titres de propriété, ventes, aveux, actes de foi et hommage, inventaires, mémoires et observations, plans, droits de péage et autres droits seigneuriaux, procédures et servitudes intéressant des biens situés :*

— *Dans la France méridionale et en particulier dans le Tarn (terres d'Ambres, Brens, Fiac, Lautrec et Giroussens), l'Aude (terre de Confoulens), le Gers (terre de Pardeillan) et le Cantal (terres de Chambres, Marmiesse, Montclar, Nozières, Sansac, Saint-Cernin et du Le Boudieu).*

— *En région parisienne et notamment dans les départements de l'Essonne (terres d'Arpajon, Leuville, Vert-le-Petit, Saint-Vrain, Bonnainville, Billy et La Boissière, Villemoisson, Sainte-Geneviève-des-Bois et Montlhéry), de l'Oise (terres de Mouchy-le-Châtel, Silly-Tillard et Hermes), et des Yvelines (terres du Chesnay et de Clagny).*

— *En Saône-et-Loire (Saint-Germain-du-Plain et Ouroux, Germolles), dans le Pas-de-Calais (Fampoux et Roeux) et les Ardennes (Ormécourt). Maisons à Compiègne et Fontainebleau.*

— *Biens à Paris : maisons et terrains à l'emplacement de l'hôtel de Noailles, rue de l'Université, plan de l'hôtel de La Vrillière, situé dans la même rue, et de*

trois maisons acquises par François Mansart en 1634 et 1635 ; hôtel de Lautrec, vente de l'hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré. »

Le lien est évident, c'est de son mariage avec Anne Claude Louise d'Arpajon que Philippe de Noailles tient son titre de vicomte de Lautrec et marquis d'Ambres. La boucle est bouclée.

Mais qui est cet autre vicomte de Lautrec ?

Philippe de Noailles⁵⁶, né à Paris le 7 décembre 1715, de la dynastie « de Noailles » est le fils d'Adrien-Maurice duc de Noailles et de Françoise Charlotte d'Aubigné nièce de madame de Maintenon. Philippe est donné vicomte de Lautrec, mais il est aussi marquis puis duc de Mouchy et prince de Poix et comte de Noailles, Grand d'Espagne (20/01/1741), marquis d'Ambres, lieutenant pour le roi en ses armées en province de Guyenne et pour finir Maréchal de France en 1775.

Mais la tourmente révolutionnaire va emporter la vicomté et la vie de ses derniers détenteurs. Effectivement, la vicomté disparut à l'issue de la séance des États Généraux du 4 août 1789. Philippe de Noailles resta en France lors de la révolution et fut condamné à mort, ainsi que sa femme, sa nièce, Anne Louise Henriette d'Aguesseau, et sa belle-fille, Adrienne Dominique de Noailles, par le Tribunal révolutionnaire le 27 juin 1794 et transféré de la prison du Luxembourg à la Conciergerie. Ils périrent sur l'échafaud et leurs corps jetés dans la fosse commune du jardin de Picpus à Paris.

Alors qu'il montait à l'échafaud, quelqu'un lui lança : « *Courage, Monsieur le Maréchal !* », il répondit : « *A quinze ans, je suis monté à l'assaut pour mon roi ; à près de quatre-vingts, je monterai à l'échafaud pour mon Dieu* ».

Avec tous les biens de Philippe de Noailles et d'Anne Claude Louise d'Arpajon indiqués ci-dessus, on peut comprendre pourquoi la révolution a voulu faire un exemple.

Il restait un point à élucider. Dans les archives, je n'ai trouvé des barons ou marquis d'Ambres que dans la maison « de Voisin » puis dans la maison « de Gélas », celle-ci n'ayant pas eu de descendant, comment la maison d'Arpajon (qui le transmettra à la maison de Noailles) s'est-elle retrouvée marquis d'Ambres. Vers la fin du XVII^e siècle et début du XVIII^e on retrouve les deux maisons « de Gélas »

⁵⁶Philippe de Noailles est un de mes lointains cousins. Jean d'ORNEZAN de SAINT-BLANCARD est un ancêtre commun.

et « d'Arpajon » dans la vicomté de Lautrec, mais seule la première est donnée avec des titres de baron ou marquis d'Ambres. Le petit texte reproduit ci-dessous nous donne sans doute la solution.

Pour mademoiselle d'Arpajon... contre madame d'Ambres et ses enfants. et contre les créanciers du feu sieur marquis d'Arpajon.

On peut facilement imaginer d'un différend entre Marie-Armande de Rohan-Chabot (« madame d'Ambres »⁵⁷), veuve de Daniel-François de Gélas, sans descendance et Mademoiselle d'Arpajon (Anne Claude Louise d'Arpajon) à la suite d'une vente ou d'une succession. Mais le texte⁵⁸ ci-dessous est aussi intéressant :

XIII. JEAN-LOUIS d'Arpajon, marquis de Severac, vicomte de Calmont, fils de Louis duc d'Arpajon, mort avant son père, l'an 1673. Il épousa Charlotte de Vernou de la Rivière Bonneuil, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, dont sont issus Louis, qui suit; & Anne-Louise. Sa veuve se remaria à François de Gélas de Voisins, marquis de Leberon & d'Ambres, lieutenant général de la haute Guienne, & mort le 12 novembre 1692.

On voit que la veuve de Jean-Louis d'Arpajon a épousé François de Gélas et là aussi on peut imaginer une succession (peut-être difficile et en relation avec le premier texte cité !) qui donna à son fils Louis d'Arpajon⁵⁹ le titre de baron d'Ambres, mais également la partie de la vicomté que sa mère avait du fait de son remariage avec François de Gélas.

De son mariage avec Anne Claude Louise d'Arpajon, Philippe de Noailles, aura une fille Louis-Charlotte, trois fils morts en bas âge (Charles-Adrien à huit mois, Louis-Philippe à deux ans, Daniel

⁵⁷ Les « de Gélas » étaient marquis d'Ambres.

⁵⁸ Relevé dans « Le grand dictionnaire historique » ou « Le mélange curieux de l'Histoire sacrée » Par Louis Moreri, Desaint et Sallant (Paris)

⁵⁹ Dont sa fille Anne-Claude Louise d'Arpajon aurait hérité.

François Marie à deux ans), un quatrième fils Louis-Marie qui prendra le titre de vicomte de Noailles et un cinquième fils qui suit : Philippe Louis Marc de Noailles, né en 1752. Il est le dernier à porter le titre de vicomte de Lautrec, sans doute pendant peu d'années vu que la vicomté disparut en 1789. Il est en outre prince de Poix, duc de Mouchy et marquis d'Arpajon. Il est député aux États Généraux de 1789 et c'est peut-être pour cette raison qu'il échappe à l'échafaud. Il décède le 15 février 1819. Son fils *Charles* sera duc de Mouchy et son autre fils *Juste* sera duc de Mouchy, prince de Poix, comte de Noailles et de l'Empire (27 septembre 1810).

Relations entre les deux branches issues de Frotard III

On a parfois prétendu une mésentente entre les deux branches vicomtales. Les faits prouvent le contraire. La plupart des décisions étaient prises au niveau d'un conseil de famille, citons notamment : les droits seigneuriaux et féodaux, la justice, l'octroi des chartes de privilège et de coutumes. Par exemple, lors de la préparation de la huitième croisade, le roi et le comte de Toulouse avaient donné l'ordre aux sénéchaux du Midi d'exiger le fouage⁶⁰. Dans « DHDT », il est écrit que les vicomtes de Lautrec *« ont fait défense de ne rien verser dans les caisses de la croisade. Alphonse donna l'ordre de suspendre la levée de cet impôt... et de s'adresser directement aux communautés en les engageant à donner volontairement le plus d'argent possible en place du fouage »*.

Cette solidarité entre les deux branches était aussi rendue nécessaire par les conflits nés des contestations avec leurs nouveaux et très influents voisins, les Montfort, seigneurs de Castres, considérés comme intrus et usurpateurs. Cela se traduit par des luttes incessantes entre 1258 et 1268. Néanmoins, Amalric I^e fils de Sicard VI fit hommage à Philippe de Montfort pour le château d'Ambres avec promesse d'aide accordée au seigneur de Castres *« contre tous, sauf contre l'église de Cahors »*. Pourtant, le ciel n'a pas toujours été aussi limpide pour ce même Amalric qui *« était en désaccord⁶¹ avec le comte de Toulouse Alphonse⁶², relativement à certains droits féodaux. La querelle s'envenima au point que le comte prétendit avoir été insulté par son vassal dans le château de Cadalen et la seigneurie d'Ambres qui appartenait au vicomte, fut*

⁶⁰ Redevance seigneuriale due par chaque foyer.

⁶¹ Rapporté dans « DHDT »

⁶² Frère du roi qui est devenu entre-temps comte de Toulouse.

saisie pour crime de félonie ». Il est probable que le départ précipité du comte pour l'Italie pour aider son frère Charles d'Anjou eut une incidence heureuse, car la demande de saisie n'aboutit pas et Amalric resta en possession d'Ambres. Le roi était peut-être intervenu en sa faveur, car Amalric I^{er} se porta volontaire pour guerroyer comme on peut lire dans « HGC » : « *Par titre de 1294, Amalric vicomte de Lautrec, seigneur d'Ambres, fait assembler les nobles de la vicomté pour aller à l'armée du roi qui était alors en Gascogne*⁶³ ». Son frère Bertrand II se distingue en signant « *le serment de fidélité des capitouls de Toulouse au roi Philippe le Hardy le 26 septembre 1271* ».

Les luttes contre les seigneurs de Castres vont se prolonger. Ainsi dans « HL » il est écrit : « *Sicard IX, fils d'Amalric I^{er}, qui déclare la guerre en 1302 à Éléonore de Vendôme*⁶⁴, *dame de Castres, et marche vers cette ville avec 60 hommes d'armes et 500 fantassins* ». On ne connaît pas les suites de cette guerre, mais il est évident que ce type de conflit n'est pas isolé et qu'une recherche plus approfondie nous en donnerait de semblables.

Un des points à ne pas négliger est qu'à cause des revendications sociales des chevaliers et par la suite des habitants, les vicomtes consentirent à l'autonomie collective des Lautrécois qui sera concrétisée par l'institution consulaire. Les consuls apparaissent comme déjà établis dans une concession de 1232, mais j'ai trouvé dans « HMR » un acte de 1341 par Roch Durand notaire public de Lautrec « *par lequel Bertrand, vicomte de Lautrec, chevalier, accorde en considération des fidèles services des bourgeois & habitants de Lautrec... la faculté de créer & élire dans la suite des consuls, jusqu'au nombre de six, & des conseillers à pareil nombre, sous condition qu'ils seraient après leur élection présentés au dit seigneur ou à ses successeurs, pour être approuvés et confirmés* ». Plus formelle, une charte vicomtale de 1258 prévoit la création de consuls et conseillers par l'université⁶⁵ ou la majeure partie des habitants. Les vicomtes confirment le choix des habitants, « *sans exception, contradiction et empêchement* ». Les consuls pourront être

⁶³ À l'occasion des premières querelles entre le roi de France Philippe le Bel et Édouard I^{er} d'Angleterre avant le début de la guerre de Cent Ans.

⁶⁴ Éléonore de Vendôme est la fille de Bouchard VI Comte de Vendôme. Elle est aussi appelée Éléonore de Montfort-l'Amaury (fille de Philippe II de Montfort-l'Amaury qui devient seigneur de Castres après la croisade albigeoise).

⁶⁵ Au moyen âge, l'université était une institution ecclésiastique jouissant de privilèges royaux et pontificaux et chargée de l'enseignement.

choisis parmi les chevaliers, mais aussi parmi les roturiers. C'est aux consuls qu'incombe la gestion des affaires publiques, mais dès 1232, ils obtiennent le pouvoir de connaître des causes criminelles, même si « *les vicomtes se réservent la plupart des droits et des profits attachés à l'exercice de justice* ». En plus des compétences locales, les consuls de Lautrec sont appelés à siéger aux assemblées régionales et aux consultations du royaume. Cela se produisit en 1308, à Tours, lors du procès qui, sous la pression de Philippe le Bel, conduisit à la suppression de l'ordre des Templiers au concile de Vienne en 1312. .

Les vicomtes de Lautrec dans les guerres de religion⁶⁶ et autres guerres

Sauf indication contraire, les citations en italique sont issues de « DNF » ou « BC ».

Ce paragraphe⁶⁷ est consacré à tous les vicomtes de Lautrec impliqués dans les guerres.

Les divers rois qui seront vicomtes de Lautrec interviendront essentiellement par leur armée.

Dès le début des guerres de religion, Castres se déclare pour les protestants, mais Lautrec devient le bastion des catholiques. On peut se demander pourquoi. L'examen de la situation politique peut nous en donner l'explication. Dès 1562, François de Voisins, vicomte de Lautrec, était capitaine de deux enseignes et fut nommé par le roi Charles IX, sénéchal du Lauragais et sénéchal de Castres. Déjà en opposition politique avec Lautrec, Castres, vu le comportement de François de Voisins, ne pouvait qu'être aussi en opposition dans la religion. Surtout quand on sait que « *Au lieu de calmer les protestants, il irrita leur esprit en les accablant de railleries et de mauvais traitement.* »

Les guerres entre les deux partis sont nombreuses. Citons entre autres : « *En septembre 1568, la garnison de Lautrec harcela sans relâche les protestants de Castres* ».

Dans « AH » : « *Les vicomtes de Paulin de Bruniquel et de Montclar... marchèrent vers l'Albigeois, assiégèrent Lautrec le 27 de novembre & pressèrent tellement le siège que cette ville fut obligée de capituler* ». Mais il y a tout de

⁶⁶ Un paragraphe précédent traite des implications des vicomtes de Lautrec dans la croisade albigeoise

⁶⁷ Lorsqu'ils n'avaient pas de portée importante, certains faits militaires des vicomtes de Lautrec ont été décrits dans le texte les concernant.

même les trêves de labourage qui mettent en relation les deux partis pour protéger le civil. Il y en aura une quinzaine, mais celle du 20 août 1590 est accordée à Lautrec, elle est établie entre les deux blocs antagonistes d'Albi, fidèle à la sainte Union, et Castres, le bastion protestant. Parmi les trêves, celle du 26 juin 1621 est restée célèbre par ses répercussions positives, mais aussi ses manquements : vol de bétail et pillage de fermes. Les communautés dont les consuls étaient commissaires de cette trêve étaient Lautrec, Labruguière et Boissezon pour les catholiques, Castres et Lacaune pour les protestants. Mazamet et Puylaurens étaient aussi représentés par un commissaire. Par sa situation géographique, Boissezon et ses environs sont particulièrement victimes de contraventions à la trêve, au contraire Lautrec est épargné. Sans doute pour ces mêmes raisons géographiques, Lautrec est souvent un refuge pour les catholiques du pays castrais. Après que la ville de Burlats soit tombée au pouvoir des protestants en juin 1559, les chanoines et leur chapitre sont transférés à Lautrec. En 1567, Guilhot de Ferrières reprend Castres aux catholiques et déclare l'évêque son prisonnier. Après versement d'une rançon, le prélat se réfugie à Lautrec ainsi qu'un grand nombre de catholiques. Après être retournés à Burlats en 1573, la ville étant à nouveau prise par les protestants, les chanoines de cette ville se sauvent à Castres. Mais cette dernière étant tombée en 1574 « *au pouvoir des religionnaires* » ils retournent à Lautrec, après que certains aient fait un court passage à Labruguière. En août 1574, le sieur de Saint-Félix, gouverneur du diocèse, se retire à Lautrec. En 1586, l'évêque de Castres et le chapitre de cette ville se retirent aussi à Lautrec avec celui de Burlats.

Dans la région ou ailleurs, il est reconnu que François de Voisins, jusqu'à sa mort en 1576, combattit : « *pour son culte et pour son roi avec un dévouement qui fut quelquefois poussé jusqu'à l'excès* ». Louis de Voisins, qui était entre autres baron d'Ambres et vicomte de Lautrec⁶⁸, continua globalement dans le même sens que son père. Il était gouverneur de Castres, mais ne put jamais exercer l'autorité dans cette ville. En somme, il n'en fut le gouverneur que de nom. Nommé député en 1614, il prit part « *à presque tous les combats qui eurent lieu dans les environs de Castres* ». Il fut tué le 30 avril 1622. Jacques frère puîné de Louis, se distingua également dans les guerres de la ligue. Il fut

⁶⁸ Il fut vicomte pendant les règnes de Henri III, Henri IV et Louis XIII.

tué dans un duel en 1606. C'est dans cette période que Louis XIII avait engagé son armée vers le sud pour remettre au pas le bastion huguenot. Le duc de Rohan, à plusieurs reprises, lève l'étendard de la révolte et le clergé catholique, emmené par l'évêque Jean de Fossé, doit quitter Castres pour Lautrec. Un peu plus tard, pour répondre aux agissements du duc de Rohan, un arrêt du parlement du 30 mai 1622 et des lettres patentes du roi du 6 juin transfèrent à Lautrec la juridiction royale, la justice d'appels, les bureaux des fermes et les recettes royales de Castres. De nouveau, en avril 1628, à la suite d'une autre rébellion de Castres, la Cour transporte à Lautrec le siège des juges, les bureaux du domaine et le grenier à sel, avec injonction aux consuls et aux habitants de recevoir les officiers royaux et de leur fournir les logements nécessaires. C'est dans cette période qu'Hector de Gélas, le fils aîné de Lyssander, lui aussi vicomte de Lautrec servit dans la région en qualité de capitaine d'une compagnie de chevaux légers. Il intervint en de nombreuses reprises contre les religionnaires⁶⁹. En particulier, « *il se trouva au dégât fait, en 1625, aux environs de Castres et peu de jours après aux sièges de Saint Paul et de Damiatte, de même qu'aux combats de Vianne, Peyreségade, Calmont et Revel* ». Il eut la charge de lieutenant général de la province du Languedoc en 1632 et dès lors, il quitte la région. En 1637, il prend une grande part « *au gain de bataille de Leucate en Languedoc* ». François de Gélas, le fils unique d'Hector combattit d'abord pour le roi en dehors des guerres de religion comme colonel du régiment de Champagne. Ensuite, en 1682, c'est dans le cadre des guerres de religion que « *sur ordre du roi Louis XIV, il fait démolir⁷⁰ les temples des religionnaires à Nérac et à Bergerac* ».

Parmi les comtes de Foix qui étaient également vicomtes de Lautrec, en plus de Gaston II déjà mentionné, citons Odet de Foix qui eut une carrière militaire brillante. Celui-ci combat avec le roi de Navarre Jean d'Albret contre Ferdinand II d'Aragon et avec François I^e en Italie. À la bataille de Ravenne en 1512, il est blessé et laissé pour mort. Gouverneur du Languedoc jusqu'en 1526, il est nommé amiral de Guyenne. Général de l'armée d'Italie en 1527 et 1528, il reprend Gênes, Alexandrie et Pavie. Alors qu'il est sur le point de reprendre

⁶⁹ Un des nombreux noms donnés aux protestants.

⁷⁰ Des faits sanglants ont été perpétrés par les deux partis. Je les ai passés sous silence, car racontés par un des partis, ils sont de ce fait sujet à caution.

Naples après trois mois de siège, il est victime d'une épidémie de peste survenue dans l'armée française et meurt le 15 août 1528. Après Hector, cité plus avant, les trois frères de Gélas : François, Louis-Hector et Daniel-François auront une carrière militaire brillante.

François servit d'abord « *en 1690 en Allemagne aux ordres du Grand Dauphin, fils de Louis XIV, fut fait capitaine le 13 octobre de la même année, colonel d'un régiment de dragons de son nom, le 1er avril 1696... Fut fait brigadier des armées du roi en 1703* ». Très valeureux à la bataille de Brescia, il fut blessé, fait prisonnier et transporté à Brescia « *où il mourut le 2 mars 1705, dans la 33^e de son âge, avec la réputation d'un capitaine de grande espérance et d'une extrême valeur* ».

Louis-Hector, d'abord destiné à l'état ecclésiastique, se consacra à la carrière des armes. Colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, le 22 décembre 1704, « *Il eut part à presque toutes les actions de la guerre d'Italie* ». Il prend, après sa mort, le commandement du régiment de dragons de son frère François vicomte de Lautrec. Ensuite, il fut successivement lieutenant général de la haute Guyenne puis brigadier des armées du roi et « *en cette qualité il servit en Espagne pendant les sièges de Fontarabie et de Saint Sébastien* ».

Daniel-François se voit confier une compagnie de dragons dans le régiment de son frère Louis-Hector, vicomte de Lautrec : il se trouva au siège de Turin comme aide de camp du duc d'Orléans et passa de là à l'armée du Rhin, où il demeura jusqu'en 1709. Il participa à l'attaque des lignes de Bihel et de Stoloffhen, à Denain, à Marchiennes, au Quesnoy. Il est successivement : le 8 mars 1710, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, le 28 avril 1711, colonel du régiment d'infanterie de la reine, le 17 mai 1715, brigadier des troupes levées en cas de siège de Malte par les Turcs, le 3 avril 1721, brigadier des armées du roi, le 8 mars 1727, lieutenant général de la haute Guyenne suite à la démission de son frère Louis-Hector, maréchal de camp à la promotion du 18 octobre 1734 et inspecteur général de l'infanterie en 1736. En mission spéciale, il fut envoyé à Genève pour pacifier les troubles qui étaient survenus entre les magistrats et la bourgeoisie. Comme il y réussit parfaitement, « *Genève fit frapper une médaille de reconnaissance en son honneur, avec, son portrait d'un côté et sur le revers trois vertus, avec cette légende : Fortitudo, Prudentia et Æquitas, conspicuæ in uno* ». Il servit en Allemagne pendant

les campagnes de 1741 et 1742. À son retour, le 2 février 1743, il fut admis pour être chevalier des ordres et peu après il fut nommé ministre plénipotentiaire du roi auprès de l'empereur d'Allemagne Charles VII, et suivit S.M.I⁷¹ à Munich, à Augsbourg et à Francfort. Daniel-François continua à servir en Provence et en Dauphiné ; il alla ensuite servir en Italie, sous le maréchal de Maillebois, dans les années 1744 et 1745, et fit sous le maréchal de Saxe les campagnes de Flandre, marquées par les batailles de Parme, de Guastalla, de Rocoux⁷² et de Lawfeld, et par la prise de Maëstricht (1746 à 1748). Il est élevé le 24 février 1757 à la dignité de maréchal de France, et meurt le 14 février 1762 à l'âge de soixante-seize ans.

Un autre vicomte à la carrière militaire brillante est :

Louis d'Arpajon, duc⁷³ d'Arpajon. Général des armées et ministre des Armées, on décrit ses exploits militaires dans « GDH » : *« il se signala au combat de Fétissant où il reçut neuf blessures. En 1621, il lève un régiment d'infanterie pour le siège de Montauban ». « Il servit en qualité de volontaire au siège de Tonneins, où il fut maréchal de camp et défît Castan qui était l'espérance des religionnaires ». « Il se trouva à la prise de trente-deux villes en Franche-Comté, emporta de force la ville de Trèves... il prit Lunéville au fort de l'hiver, Salces et Elne en Roussillon... Par sa présence, il rompit le dessein qu'avait l'ennemi sur nos frontières, pendant que les forces de l'État étaient occupées à Perpignan, en Allemagne et ailleurs ».* Il alla volontairement au secours de l'île de Malte *« lorsque le Turc la menaçait avec des forces formidables ».*

Louis d'Arpajon, marquis d'Arpajon, était petit fils du précédent. Également dans « GDH » : *« Il avait commencé à servir fort jeune, s'étant trouvé en 1691 au siège de Mons, en 1692 à celui de Namur et en 1693 à la bataille de Nerwinde. Il participe avec Villars à la victoire française à Hochstet en 1703 »*, mais il est aussi avec les maréchaux de Tallard et de Marsin le 17 août 1704 *« à la seconde bataille d'Hochstet⁷⁴ »*. Il fut fait maréchal de camp le 20 mars 1709 et fut nommé en même temps pour être employé en cette qualité en Espagne où il obtint *« la réduction des pays de Ribagorça et du Val d'Aran. Le roi d'Espagne, pour reconnaître ses services, lui envoya l'ordre de la Toison d'or »*.

⁷¹ S.M.I Sa Majesté Impériale

⁷² Certaines sources indiquent qu'il fut tué à la bataille de Rocoux près de Liège

⁷³ Le roi Louis XIV le fit duc en 1651.

⁷⁴ Qui fut une cuisante défaite française.

Philippe de Noailles. Ce dernier commença très tôt sa carrière militaire en entrant à quatorze ans dans les mousquetaires et participa au siège de Kehl alors qu'il n'était âgé que de seize ans. Il fit ensuite toutes les campagnes des trois guerres du règne de Louis XV, se signalant par sa bravoure et son sang-froid.

Il s'illustra particulièrement « à Hickelsberg en 1742, où il sauva l'armée française de la déroute, à Dettingen en 1743, où il eut deux chevaux tués sous lui, et à Fontenoy (1745), où il chargea la colonne anglaise à la tête d'une brigade de cavalerie ». Colonel du Régiment de Dauphiné le 10 mars 1734, il fut brigadier le 20 février 1743, maréchal de camp en mai 1744 et lieutenant général le 10 mai 1748. Il fut gouverneur des châteaux de Versailles et de Marly le 11 juin 1720 et commandant en chef en Guyenne de 1775 à 1786. Retiré du service en 1759, il fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 24 mai 1775, sans avoir jamais commandé en chef une armée importante, mais en ayant cependant montré des capacités militaires bien supérieures à celles de son frère aîné, Louis de Noailles, nommé le même jour.

Autres vicomtes de Lautrec d'origines diverses

Dans le site donnant les nobles et notables d'Aquitaine et également dans « DNF », on peut lire : « Louis Joseph de Brunet de Pujols de Castelpers de Lévis⁷⁵ baron de Villeneuve et des États du Languedoc et vicomte de Lautrec » et ses deux fils : « Pierre François de Brunet de Pujols de Castelpers de Lévis, Marquis de Villeneuve Comte de Montredon, Vicomte de Lautrec, Baron des États du Languedoc et Louis Joseph de Brunet de Pujols de Castelpers de Lévis, Marquis de Villeneuve, Vicomte de Lautrec ». Le titre de vicomte de Lautrec peut venir de la grand-mère « Anne de Castelpers de Lévis » qui a sans doute une parenté avec la maison de Lévis citée plus haut. On retrouve ces mêmes vicomtes dans la liste des vicomtes de Lautrec du site

« <http://roglo.eu/roglo?lang=fr;m=TT;sm=S;t=vicomte;p=de+Lautrec> »

avec une petite différence. Le père Louis Joseph est donné « *marquis de Villeneuve, baron des États de Languedoc et seigneur de Montredon* », mais pas vicomte de Lautrec. Les deux fils ont les mêmes titres que ceux cités ci-dessus dont vicomte de Lautrec, mais Louis Joseph fils a un fils « Marc-Antoine Joseph de Brunet de Pujols de Castelpers de Lévis qui est *marquis de Villeneuve, baron des États de Languedoc, comte de Montredon et*

⁷⁵ Dont l'épouse est Élisabeth de La Croix de Castries

vicomte de Lautrec ». Ses descendants ne sont plus cités comme vicomtes de Lautrec. Dans « roglo.eu » cité ci-dessus et dans d'autres sites généalogiques on trouve les deux vicomtes de Lautrec suivants : — Gabriel-Aldonce de Castelnau-Caylus donné avec les titres suivants : « *seigneur de Castelnau et de Caumont, comte de Clermont Lodève, marquis de Sessac, vicomte de Lautrec et de Nébauzan* ». Jacqueline de Castelnau-Caylus, la grand-mère de Gabriel-Aldonce, avait épousé Jean IV d'Arpajon, vicomte de Lautrec. Là est peut-être l'explication à ce titre de vicomte de Lautrec. Sur un autre site généalogique, Gabriel-Aldonce de Castelnau-Caylus n'est pas donné vicomte de Lautrec, mais c'est son fils Louis Guilhem de Castelnau-Caylus qui a ce titre. Les descendants ne sont plus vicomtes de Lautrec.

— Jean Rogier de Beaufort qui est cité comme « *comte de Beaufort, baron de Limeuil, vicomte de Lautrec, baron d'Ambres et de Bruguières* ». Dans « GDH », le couple suivant est cité : « *Jean seigneur de Limeuil en Limosin, de Caumont, de Clerens et de Miremont et Philippe de Lautrec*⁷⁶ ». Ensuite « *De ce mariage vint Jean Seigneur de Limeuil, vicomte de Lautrec etc. qui prit la qualité de vicomte de Turenne et comte de Beaufort* ». Et plus loin, « *Son père le déshérita pour cause d'ingratitude et outrages qu'il lui avait faits* ». Jean aurait pris le titre de vicomte de Lautrec par son mariage avec dame Philippe de Lautrec. Les descendants ne sont plus vicomtes de Lautrec.

Sur le site de la généalogie de Caraman, il est écrit ce qui suit : « *Hugues de Caraman, vicomte de Rodès et de Lautrec, baron de Saissac et de Vénès épouse vers 1441 Jeanne de Bonnay* ». Ce vicomte de Lautrec n'est pas cité dans « ML », mais est peut-être un descendant de Bertrand III⁷⁷ ayant repris le titre de vicomte de Lautrec dans des circonstances non connues.

Comme indiqué plus haut, certains seigneurs de Vénès sont cités comme vicomte de Lautrec : Isarn II, son fils Philippe I^e et son petit-fils Philippe II. Mais la génération suivante avec Jean, né en 1407, figure sans aucun titre.

De ce qui précède, on voit que le titre de vicomte de Lautrec peut avoir des origines diverses étonnantes, voire insolites.

⁷⁶Philippe était aussi un prénom féminin jusqu'au début du XVII^e siècle. Cette Philippe est la fille d'Amalric III cité plus haut qui est précisée dans une autre source femme de Jean de Galard seigneur de Limeuil.

⁷⁷ Bertrand III qui avait échangé sa demi-vicomté de Lautrec contre la vicomté de Caraman.

Descendance de Sicard V jusqu'à mes enfants et petits-enfants

Sicard V de LAUTREC vicomte de Lautrec et Adélaïde d'*ALBI*
TRENCAVEL

Baudouin Taillefer de TOULOUSE et Alix de LAUTREC

Lambert II ADHÉMAR de MONTEIL et Bérengère de TOULOUSE-
LAUTREC

Pons Bernard II du PUY del PUECH et Guyone d'ADHÉMAR de
LOMBERS

Pons Iedu PUY del PUECH et Alix de LA ROQUE

Déodat del PUECH et Helis de LESCURE et Catherine de CAUMONT

Bringuier de GALAND et Jeanne Del PUECH

Raymond de GALAND et Jeanne YSALGUIER

Jean de GALAND et Demoiselle épouse GALAND

François de GALAND et Germaine de PONTAULT

Pierre V de GALAND et Marguerite de GALAND

David jeune de la BOUE, et Jeanne de GALAND,

Matthieu ALBERT et Marguerite de la BOUE

David ALBERT et Anne CARAYON

David ALBERT et Marie CAVAILLES

Jacques DAVY et Anne ALBERT

Mathieu MAFFRE et Élisabeth DAVY

Jean Pierre LOUP et Marie MAFFRE

Jean TIREFORT et Marie LOUP

Louis GAU et Marie TIREFORT

Jules GAU et Marie-Louise MAS

Roger GAU et Marie BEAUMONT

Véronique GAU et Alain LAGORCE

Isabelle GAU et Saïd JABBOURI

Sandrine et Chloé LAGORCE

Tania et Lino JABBOURI

Épilogue

La vicomté de Lautrec est née sous les meilleurs hospices, mais après une première période de stabilité due à des successions héréditaires elle s'est lentement délitée. Scindée en deux après Frotard III, la vicomté parvient à imposer pour deux générations une politique conséquente. Si la croisade des Albigeois eut un temps des conséquences néfastes ; au final, la vicomté ne s'en tira pas si mal qu'on aurait pu le craindre. Mais, sans doute à cause de la situation politique, c'est à ce moment-là que les relations entre vicomtes et habitants vont évoluer. La création des consulats me paraît en être l'étape la plus importante. Mais la main mise de plus en plus grande de l'autorité royale va resserrer les rangs entre les vicomtes et le reste de la communauté. Ensuite, l'éclatement bien plus important, l'éloignement des vicomtes, leur implication à l'extérieur de la vicomté et leur division va être tel que leur autorité va s'en trouver diminuée au profit des consuls. Difficile de savoir exactement le pouvoir de ces nombreux vicomtes et quels profits ils en tiraient. Mais, à voir l'énergie, la pugnacité et l'argent qu'ont mis certains à acquérir ce titre, il est permis de penser que le prestige ne pouvait être leur seule motivation.

Les vicomtes de Lautrec, qui avaient souvent d'autres titres, avaient sans doute une position enviable. Cependant, il faut reconnaître que beaucoup s'engagèrent dans les guerres au péril de leur vie à la demande de leur roi ou de leur suzerain. Comme le fit plus tard Napoléon pour la France, les vicomtes de Lautrec qui participèrent aux guerres consacrèrent peu de temps aux affaires intérieures de la vicomté. Cependant, comme la France peut être fière de ses grognards et de leurs chefs, Lautrec peut être fière de ses vicomtes, même si les guerres de conquête auxquelles ils ont participé, les uns et les autres, avec leurs pléthores de morts, me laissent un sentiment de vif regret.

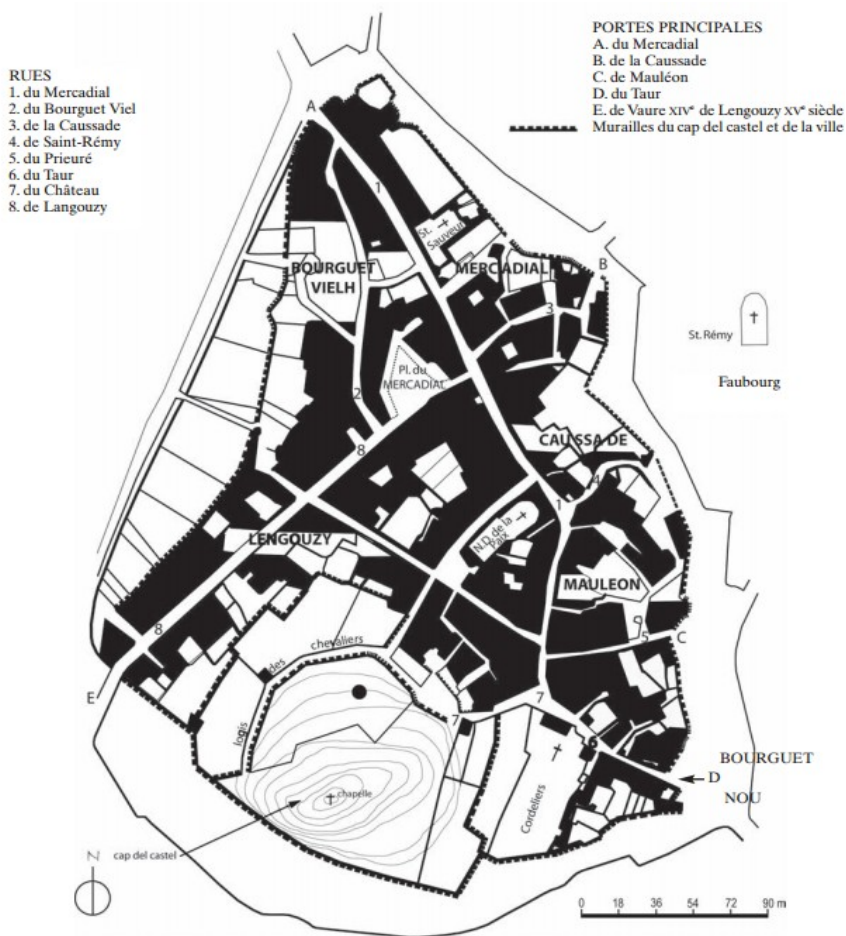
Enfin, je me dois de prononcer un blâme à cette petite histoire : la condamnation à l'échafaud de Philippe de Noailles, Anne Claude Louise d'Arpajon, Adrienne Dominique de Noailles et Anne Louise Henriette d'Aguesseau. Car je reste un adversaire déterminé de la peine de mort.

Bibliographie

- Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers. Par Anselme de Sainte-Marie (1625-1694), Honoré Caille Du Fourny, Ange de Sainte-Rosalie (1655-1726), Simplicien (Père). (désigné « HGC » dans cet essai)
- Dictionnaire de la Noblesse par François-Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois (désigné « DNF » dans cet essai.)
- Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France, et des grands officiers de la Couronne par Anselme de Sainte-Marie, Ange de Sainte-Rosalie continuée par M. Du Fourny tome 2 et 4 (désigné « HMR » dans cet essai)
- Monographie de la commune de Lautrec par Élie-A. Rossignol de 1883 (désigné « ML » dans cet essai)
- Histoire générale de Languedoc de Claude de Vic, Joseph Vaissète et Alexandre Du Mège (désigné « HL » dans cet essai)
- Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois et le Castrais de M.Cl. Compayré (désigné « EH » dans cet essai)
- Abrégé de l'histoire générale du Languedoc de Jean-Joseph Vaissète (désigné « AH » dans cet essai)
- La vicomté de Lautrec au Moyen âge par P. Zalmen Ben-Nathan Édité par le groupe de recherche archéologique et historique du Lautrécois et l'association culturelle du pays vielmurois.(désigné « P.ZBN » dans cet essai)
- Revue historique du département du Tarn, volume 10, par Émile Jolibois (désigné « DHDT » dans cet essai)
- Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, Volume 23, par André-Guillaume Contant d'Orville, André René de Voyer d'Argenson de Paulmy (désigné « MGB » dans cet essai)
- Biographie castraise par Magloire Nayral (désigné « BC » dans cet essai)
- Le grand dictionnaire historique ou Le mélange curieux de l'Histoire sacrée Par Louis Moreri, Desaint et Saillant (Paris) (désigné « GDH » dans cet essai)
- Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique. tome 1 Par François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois (désigné par « DGH » dans cet essai.)

- Sites généalogiques divers sur Internet
- Certains autres documents sont cités dans le texte avec leur référence.

Et voici un essai de reconstitution du bourg castral de Lautrec « intra muros » à la fin du XIII^e siècle.



La cité médiévale de Lautrec, qui compta jusqu'à 4500 habitants, doit sa renommée aux vicomtes qui en firent une place forte de l'Albigeois. Elle est aujourd'hui classée parmi les plus beaux villages de France.

Au début de la vicomté, les successions se passent de père en fils sans la moindre anicroche. Avec Bertrand I^{er} et Sicard VI, on assiste à une première division de la vicomté. Mais avec Sicard VI, c'est un éclatement considérable auquel on assiste. Alors, parmi les vicomtes indivis de Lautrec, on trouve des pères, des oncles et des enfants, garçons et filles, avec sept rois de France, des comtes de Foix, des représentants des maisons « de Toulouse-Lautrec » (ancêtres du peintre), « de Montfa », « de Voisins », « d'Ambres » et « d'Arpajon ». Mais ces deux dernières maisons se retrouvent sans héritier mâle et au milieu du XVIII^e siècle Philippe de Noailles, père et fils, se retrouvent vicomtes de Lautrec. Pas pour longtemps, car la révolution va emporter la vicomté de Lautrec et Philippe de Noailles père, presque octogénaire, et trois membres de sa famille dont sa femme vont périr sur l'échafaud.

Pas facile de trouver le « quand », le « pourquoi » et le « comment » de toutes ces successions des vicomtes de Lautrec. Je vous propose qu'on le fasse ensemble.

L'implication de la vicomté lors de la croisade contre les Albigeois, la guerre de Cent Ans et les guerres de religion sera aussi un moment fort de ce récit.

ISBN : 978-2-951895-8-4

